

P **#01** POMPIGNAC

MAGAZINE TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS
DE LA COMMUNE DE POMPIGNAC

SEPT. / OCT. / NOV. 2014

magazine

RENTÉE SCOLAIRE

**ZOOM SUR LES
RYTHMES SCOLAIRES**

ASSAINISSEMENT

**UNE STATION D'ÉPURATION
PERFORMANTE ET INNOVANTE**

DOSSIER SPÉCIAL

ACTIVITÉS ET VIE ASSOCIATIVE

“



DENIS LOPEZ

MAIRE DE POMPIGNAC

édito

- 03-05 **Actualités**
- 06-08 **Ensemble à Pompignac**
- 11-23 **Dossier : Activités et vie associative**
- 28 **Assainissement**
- 30 **Sports**
- 31 **Culture**
- 32-33 **Portraits**
- 34-35 **Vie pratique**
- 36 **Numéros utiles**

Pour accompagner cette rentrée, voici la première livraison du nouveau bulletin trimestriel d'information *Pompignac Magazine*. Partie prenante du dispositif de communication mis en place depuis avril dernier, le trimestriel, sans négliger l'actualité, laisse surtout la place aux articles de fond. La structure de cette brochure de 36 pages renouvelle celle du précédent bulletin municipal, avec des "actualités", un dossier central important, des rubriques thématiques, vie des différents âges (*école, résidence séniors...*), solidarité, culture, sports, portraits, vie pratique...

Le dossier de ce premier magazine est consacré à la vie des associations et des organismes municipaux (*bibliothèque, école de musique...*). Majoritairement menées par des bénévoles, les activités qui relèvent de ces structures sont très variées et très dynamiques. Plus de 40 organismes et associations animent en effet continûment notre commune, qui n'est pas seulement une cité où l'on dort, mais aussi un lieu où l'on peut pratiquer des sports et des loisirs, se cultiver, créer, entrer en relation, participer, agir... Ce dossier a pour but de rendre hommage à ce remarquable travail, tout en constituant un guide pratique, qui apporte notamment des informations pour la rentrée (*lieux d'exercice, date de reprise, inscriptions...*).

Cette rentrée scolaire verra la mise en place de nouveaux rythmes hebdomadaires pour les enfants. Les parents d'élèves, qui ont été consultés pour cette réforme, ont été dûment informés des dispositions prises. Nos publications s'en sont fait l'écho pour informer l'ensemble de la population. Ce sera le cas ici aussi avec une synthèse sur cette question. La rentrée amène aussi la reprise des chantiers, nouvelle station d'épuration, travaux sur les réseaux, la voirie... tous programmes prévus et sur lesquels *le Mensuel* ne manquera pas de revenir périodiquement, de même que le prochain Magazine, prévu pour fin novembre, avec des articles approfondis.

Je souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée et de grandes réussites dans les actions que vous entreprenez pour le plus grand avantage de notre commune.



MAGAZINE TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS

Publication : Mairie de Pompignac - Directeur de la publication : Denis Lopez - Rédacteur en chef : Vincent Ferreira - Equipe de rédaction : Myriana David, Cécile Daydé, Céline Deligny-Estovert, Vincent Ferreira, Mireille Ferréol, Julianne Grandveaud, Françoise Immer, Florent Loddio, Denis Lopez.

Mairie de Pompignac, 23, avenue de la Mairie, 33 370 POMPIGNAC
Tél. : 05 57 97 13 00 / www.pompignac.fr
Réalisation : MDJ Communication
Crédits photos : Thinkstock - Alberto Bocos Gil - Frank Brunet d'Aubiach - Daniel Vernoux



Imprimé sur papier norme PEFC, issu de pâtes produites à partir de forêts gérées durablement. Encres végétales. Label Imprim'Vert.

Tirage : 1500 ex.

Pompignac au rythme du Brésil



À l'occasion de la Coupe du Monde de Football, Fabrice Milpied, patron de la Brasserie des Sports, a souhaité ajouter à l'animation de notre commune, en retransmettant en juin et juillet les matches des 8^{ème} et quart de finale de l'équipe de France, une demi-finale et la finale Allemagne/Argentine sur grand écran. Ces projections ont eu lieu d'abord en plein air puis dans la salle des fêtes. Pour la circonstance, la mairie avait gracieusement mis à disposition la salle, les écrans, le vidéo projecteur, et tous les matériels d'accueil du public. Jean-Michel Flamen, responsable du cinéma, a assuré une retransmission par l'intermédiaire de la nouvelle installation numérique de projection. Une restauration rapide et des boissons étaient proposées pour accompagner ces événements. De nombreux Pompignacais sont venus en famille pour partager ces agréables moments.

Travaux d'assainissement

Les travaux d'extension du réseau d'assainissement, qui se sont déroulés chemin de Gachet et en haut du chemin de la Tourasse sont achevés. Ces travaux consistaient en la mise en place d'un collecteur général des eaux usées et de pots de branchement individuel pour les riverains afin de collecter et acheminer leurs eaux usées vers la station d'épuration. Ces travaux ont pour but de protéger l'environnement grâce à la collecte et au traitement systématique des eaux usées et à l'abandon des dispositifs d'assainissement individuel parfois vétustes. Les riverains peuvent maintenant se raccorder à l'assainissement collectif.



Rentrée scolaire
mardi 2 septembre 2014

HORAIRES DE RENTRÉE PAR SECTION

Ecole maternelle : 8h45
Ecole élémentaire : 9h00

Lotissement communal du "Vallon de Lannegran"



Les travaux d'aménagement du lotissement communal "le Vallon de Lannegran", avenue de la Plaine, vont bon train et les terrains déjà retenus (17 sur 18 lots) seront bientôt cédés par la commune aux nouveaux propriétaires, qui déposeront dans la foulée leur demande de permis de construire. Les premières maisons commenceront à s'installer vers la fin de l'année.

Des panneaux indicatifs à Cadouin et aux Hameaux de la Laurence



Nombreux sont les invités et visiteurs occasionnels qui se perdent dans les allées et raquettes du Parc de Cadouin et des Hameaux de la Laurence, voies où les numéros ne se suivent pas comme dans les rues habituelles, mais reproduisent la répartition cadastrale des lots. Désormais des plans des lotissements aux différentes entrées et des fléchages intérieurs permettent de se guider et de s'orienter plus facilement.

6 & 7 septembre, un week-end sous le signe de la fête !

LE PROGRAMME DE VOTRE WEEK-END

SAMEDI 6 SEPTEMBRE,
à la Plaine des Sports
> Fête des sports de 14h à 18h.

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE,
à l'esplanade de l'entre-deux-mers
> **9h30** : accueil des nouveaux Pompignacais, autour d'un petit déjeuner, en présence des responsables associatifs. La population est invitée à rencontrer les nouveaux arrivants.

> **A partir de 9h30**, visite des stands des producteurs (vins, fromages, métiers de bouche), des stands des artisans d'art et artistes, du vide-grenier. Pour les exposants au vide-grenier : inscription en mairie et sur place jusqu'au matin du 7 septembre (3 €).

> **11h15** : visite officielle des stands par les élus du département.

> **12h00**, devant l'entrée de la salle des fêtes : discours.

> **12h30** : vin d'honneur offert par la municipalité.

Restauration sur place : brasserie des sports, huîtres, pizzas, ventes des producteurs. Espace déjeuner, installé par la Mairie, sur l'espace de stationnement placé devant la Brasserie des Sports.

Toute l'après-midi : visite des stands, animations par le comité des fêtes, musique d'ambiance, prestations des associations et organismes communaux sur le podium devant la salle des fêtes.

Après des vacances dynamiques, gardons le rythme pour profiter d'un week-end festif et convivial autour du sport, des produits du terroir et des associations.

Le **samedi 6 septembre 2014**, la **Fête des sports** s'adressera tout particulièrement au jeune public de 6 à 18 ans. Un parcours sportif, avec animations, sera proposé gratuitement. Chaque enfant cheminera ainsi dans les différents ateliers sportifs et fera valider son passeport sportif. Les enfants qui termineront premiers dans leur catégorie d'âge se verront attribuer une récompense, à retirer au stand du forum des associations le dimanche 7 septembre. Pour cette année, les associations participant à la manifestation sont le tennis, la pala, le football, le handball, le basketball, le judo et la pétanque.



Le **dimanche 7 septembre 2014** se déroulera la 19^{ème} foire des vins, fromages et métiers de bouche, le salon de l'artisanat d'art, le forum des associations, un vide-grenier, l'accueil des élus du département et l'accueil des nouveaux Pompignacais. Une belle occasion de découvrir les produits du terroir sur les stands des producteurs d'Aquitaine et les fabrications les plus variées des artisans d'art et artistes, en exposition vente dans la salle des fêtes. Vous pourrez faire vos achats au vide-grenier installé toute la journée sur l'espace de stationnement et prendre contact avec les 40 associations et organismes municipaux sur l'espace du 3^{ème} forum des associations. Vous trouverez sur leur stand tous les renseignements nécessaires à la pratique des activités qu'elles proposent. Sur le stand de la Mairie, vous découvrirez l'ensemble des activités de la commune, et vous disposerez de l'information que vous souhaitez sur les programmes en cours. Sur le stand de l'Ecole Municipale de Musique, vous pourrez prendre contact avec les professeurs, voir de près les instruments des différentes classes, et de là assister aux mini-concerts donnés au cours de la journée par l'harmonie municipale et les grands élèves. Les associations sportives et artistiques feront des démonstrations sur un podium ou sur l'espace réservé chemin de Brondeau. Les enfants lauréats de leur catégorie lors de la fête des sports du 06 septembre pourront retirer les lots des récompenses au stand de la mairie. Sur le stand des Radio Amateurs, il sera possible de s'initier à la transmission morse et d'obtenir un diplôme amateur de transmission.

Venez nombreux pour célébrer avec gaieté et convivialité la rentrée 2014.

La route de l'école en toute sécurité



Des travaux de mise en sécurité au débouché du chemin des écoliers sur la nouvelle voie au droit de l'école maternelle ont été effectués début juin. Ces actions ont été menées en concertation avec les parents d'élèves afin de répondre parfaitement aux besoins. Ainsi, la mise en place d'un garde corps bois, identique à celui de la place de l'Entre Deux Mers, permet désormais de guider nos plus jeunes vers le passage piéton et évite tout risque d'écart sur la chaussée. En complément, le talus de terre qui masquait la vue sur la circulation descendante depuis le passage piéton a été arasé. Maintenant la visibilité est totale et les enfants peuvent traverser la voie nouvelle en toute sécurité. Cet espace de terre en dénivelé de la place de l'entre Deux Mers à l'école maternelle sera aménagé ultérieurement après achèvement de la voie nouvelle. En parallèle, des poteaux bois ont été installés au droit des rampes d'accès handicapés et poussettes menant du parking à l'esplanade de l'école maternelle. L'objectif est d'éviter le passage (*pourtant interdit ! il ne s'agit pas d'une voie de circulation*) des voitures sur ces rampes. En effet, quelques conducteurs peu scrupuleux les empruntaient sans doute pour gagner quelques secondes au détriment de la sécurité des piétons. Un aménagement de sécurité a été installé sur la voie elle-même, de façon à créer une chicane qui permettra de ralentir la vitesse des véhicules. Mais on ne saura trop répéter que La sécurité de nos enfants dépend du civisme des parents d'élèves qui utilisent leur véhicule pour les accompagnements : prohibition absolue de la vitesse et des "exploits" automobiles, respect de la signalisation, conduite prudente, stationnement dans les espaces autorisés...

Un nouveau visage pour le centre bourg

Le programme de valorisation du centre bourg a commencé avec la construction en 2013 de la nouvelle école maternelle et du nouveau restaurant scolaire. L'aménagement de la nouvelle voie a été lancé à l'été 2013, avec la mise en place des 2/3 de son tracé, pour accéder au nouveau groupe scolaire, même si le revêtement est encore provisoire. Cette voie traversera le nouvel "Arc commercial", constitué par l'actuelle galerie marchande, le nouveau bâtiment commercial et les nouveaux espaces réservés au commerce en façade du chemin de Brondeau. Les travaux du bâtiment commercial et celui du nouveau centre médical devraient commencer à l'automne. Le dossier du prochain magazine sera consacré à l'aménagement du centre. **Pour toutes questions sur ce programme, contactez la Mairie : mairie@pompignac.fr ou tél. : 05 57 97 13 00**

Distribution d'économiseurs d'eau



Dans le cadre du projet "Mac Eau" (*MAîtrise et Consommation d'EAU*) coordonné par le Conseil Général de la Gironde et subventionné par le programme LIFE+ Environnement de l'Union Européenne, notre commune s'engage dans une démarche volontaire de réduction de la consommation de son eau potable. Cet engagement se traduit par deux actions concrètes, organiser une distribution gratuite de kits hydro-économiques auprès des habitants de la commune et réaliser un audit global sur les points de distribution en eau potable pour l'ensemble des bâtiments communaux afin d'optimiser leur fonctionnement. **La distribution des kits sera réalisée au stand de la Mairie lors de la fête des vins et fromages.**

Si vous souhaitez en bénéficier, rendez-vous le dimanche 7 septembre entre 9h30 et 18h munis d'une facture d'eau. L'eau potable est une ressource précieuse, préservons-la.

Les nouveaux rythmes scolaires à Pompignac

L'Etat a engagé une réforme scolaire pour favoriser la réussite des enfants dans le cadre de leur scolarité.

L'école française, qui, il y a peu encore, était la meilleure du monde, connaît des déconvenues considérables. En l'espace de quelques années le niveau s'est dégradé. Les performances en lecture, qui constituent la clef de voûte de tous les apprentissages, ne cessent de baisser. La France arrive en dessous de la moyenne européenne. Cette baisse de niveau n'est pas seulement le fait des élèves les plus en difficulté, mais de l'ensemble des écoles et de l'ensemble des élèves. De ce fait, une refondation de l'école primaire apparaît comme nécessaire et urgente. Le premier chantier est celui dont on voit actuellement l'application, celui des temps scolaires. En 2008, les écoles primaires (*maternelles et élémentaires*) étaient passées en France au rythme de la semaine de 4 jours. Avec 24 heures par semaine, la journée scolaire de l'enfant comprenait donc 6 h de cours par jour. Et nous avons de plus en France un volume horaire annuel important, de 864 heures de cours, réparties sur seulement 144 jours (36 semaines). Or dans les pays de l'OCDE, la moyenne est de 187 jours de cours par an, étalés sur 5 ou 6 jours par semaine, pour seulement de 774 h à 821 h annuelles (suivant les âges). La journée de cours est de ce fait beaucoup moins lourde et les heures où l'enfant a le moins d'attention pour les matières scolaires (*l'après-midi*) sont majoritairement utilisées pour des activités sportives, culturelles, d'éveil, de jeu et de découvertes.

Pour commencer à corriger ces défauts de l'organisation de l'école en France, les préconisations des chronobiologistes ont été suivies : revenir à une semaine de 4 jours et demi, afin de répartir le travail scolaire sur davantage de jours, placer les apprentissages fondamentaux le matin, au moment où les élèves sont le plus attentifs. Il était préconisé également de mieux articuler les trois temps qui composent les 24 heures de la journée de l'enfant,



les temps familiaux, les temps scolaires et les temps créatifs, sociaux, associatifs, sportifs, artistiques, culturels passés en dehors de la famille et de l'école. On sait que cette réforme est controversée. Mais elle est imposée par la loi. Toutes les écoles de France devront l'appliquer à la rentrée 2014. Ni l'Etat, ni les autres organismes financeurs, n'apportent les moyens qu'il faut pour permettre aux communes d'appliquer correctement la nouvelle loi. Des rallonges budgétaires et des assouplissements ont été cependant actés récemment par le Ministère, pour atténuer ces difficultés. Et les communes dans leur grande majorité font preuve de bonne volonté pour promouvoir ces changements conçus pour favoriser la réussite des enfants.

Nouveaux horaires pour l'école maternelle

> Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi



> Mercredi



Nouveaux horaires pour l'école élémentaire

> Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi



> Mercredi



“



INTERVIEW DE...

FRANÇOISE IMMER, 1^{ère} ADJOINTE EN CHARGE DE LA PETIT ENFANCE ET DES AFFAIRES SCOLAIRES



Quels sont les avantages de la réforme des rythmes scolaires ?

Cette nouvelle répartition du temps scolaire respecte les rythmes biologiques naturels des enfants : les journées allégées permettent de proposer dans le cadre du péri-scolaire des activités culturelles, sportives et artistiques. La priorité est donnée dans un premier temps à l'école maternelle, elle vise avant tout à lutter contre l'échec scolaire. Après de nombreuses réunions de concertation avec les enseignants, parents d'élèves, personnel communal, Inspecteur de l'Education Nationale, associations, élus... nous voilà dans la dernière ligne droite. Les dossiers scolaires réactualisés proposent pour la rentrée scolaire en septembre 2014 un planning pour chaque école présentant les nouveaux horaires et les activités (T.A.P.) dans le cadre du péri-scolaire.

Pourquoi avoir attendu 2014 pour mettre en place ces nouveaux rythmes ?

17% seulement de communes ont inauguré la réforme en 2013. L'année dernière, parmi les enseignants, les parents d'élèves, les associations, une grande majorité se prononçait pour attendre la rentrée 2014, de façon à mieux en préparer l'application. De la même façon les autres communes de la CDC préféraient retarder la mise en place de ces dispositifs. A Pompignac, nous manquions

Suite page suivante >>>

FOCUS

Qu'est ce que les TAP ?

Les Temps d'Activités Péri-scolaires (TAP) ont été mis en place pour favoriser les activités culturelles, sportives, ludiques et créatives au sein de l'école, après les temps scolaires. Faire découvrir les arts plastiques ou le secourisme, initier à la relaxation ou au jardinage, à différents sports, à la cuisine, aux langues étrangères... : de nombreuses activités sont proposées en ateliers aux enfants des deux écoles. La Mairie a sélectionné des associations locales ou intercommunales, des professionnels ayant déjà travaillé avec la commune, des bénévoles (*lecture de conte, cuisine...*) et aussi des ATSEM qui se sont proposés pour animer des activités. Dans le courant de l'été, tous les parents ont reçu un dossier pour inscrire leur enfant à ces activités.

Exemples de TAP





... Suite de l'interview

singulièrement de locaux avant l'ouverture de la nouvelle école maternelle et du nouveau restaurant scolaire, prévue pour septembre 2013, mais sans la certitude de l'achèvement des travaux. Aussi ce choix s'est-il imposé de programmer la réforme pour la rentrée 2014.

Quel est l'impact pour les petits Pompignacais ?

Pour les enfants Pompignacais, cette réforme va alléger de 3/4 d'heure les journées de classe, le lundi, mardi, jeudi et vendredi, et va rajouter en revanche une matinée supplémentaire, le mercredi. Les enfants commenceront à 8h45 ou à 9 h selon l'école ; ils bénéficieront comme auparavant de deux heures de pause méridienne et termineront leur temps scolaire à 16h pour les maternelles ou à 16h15 pour les élémentaires. Un quart d'heure de battement est ainsi prévu pour toutes les entrées et sorties des enfants afin de permettre aux parents d'effectuer le trajet entre les deux écoles. Les temps d'enseignement pourront être prolongés par les T.A.P. (Temps d'Activité Périscolaires), ou par la garderie du périscolaire jusqu'à 18h30.

Moyens pour le ramassage scolaire ?

Pour le ramassage scolaire, la commune continue à mettre le bus à la disposition des familles le matin et le soir, (les trajets peuvent être modifiés suivant les demandes). Les Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.) n'étant pas obligatoires, le bus assurera, en fonction des demandes, le ramassage après le temps d'enseignement, soit autour de 16h15. D'autres circuits seront organisés après les TAP (autour de 17h). Le mercredi à midi les enfants pourront rejoindre en bus le Centre de Loisirs de Tresses, ce service étant assuré par la Communauté des Communes sous sa responsabilité. Une garderie gratuite d'1/2 heure sera assurée à Pompignac pour chaque école, jusqu'à 12h15 ou 12h30, pour que les parents puissent venir chercher leurs enfants. Le bus de ramassage de la commune sera disponible à partir de 12h30 pour ramener les enfants à domicile si besoin est.

Qu'en sera-t-il pour la cantine ?

Le service de restauration ne change pas si ce n'est que ce décalage d'1/4 d'heure entre les heures de sortie des deux écoles, plus le temps du trajet pour les élémentaires, permettra aux enfants de chaque école de déjeuner les uns après les autres. Cela assurera un service de restauration moins lourd et plus calme. Le mercredi, pour ceux qui le souhaitent, la restauration sera assurée par les centres de loisirs.

POUR EN SAVOIR +

<http://5matinees.education.gouv.fr/>
<http://www.education.gouv.fr/pid29074/rythmes-scolaires.html>
<http://nouveaux-rythmes.education.gouv.fr/>

Vous avez une question sur les rythmes scolaires, les TAP ou encore la journée du mercredi ?

Contactez la mairie au 05 57 97 13 00

La Maison des solidarités



L'ouverture de ce lieu s'inscrit dans la continuité des investissements solidaires de la commune. La nouvelle Maison des Solidarités est située à proximité de l'Hôtel de ville, 19 avenue de la mairie. Le bâtiment (ex-maison du directeur de l'école) était réservé il y a peu à l'Accueil Périscolaire de l'école maternelle. La construction de la nouvelle école et du nouvel accueil périscolaire a libéré cette maison, qui dispose de salles au rez-de-chaussée, de petites pièces à l'étage et d'un jardin. Au rez-de-chaussée, la grande pièce devient le lieu d'activité du Centre Communal d'Action Sociales (CCAS), le siège de l'Espace Citoyen, et salle de réunion, de travail et d'accueil aux heures de permanence.

La municipalité valorise les actions de solidarité en ouvrant un lieu d'accueil dédié.

Cet espace peut être ouvert à des usagers qui se préoccupent du maintien ou du développement de contacts conviviaux dans la commune, afin de permettre des intégrations harmonieuses et constructives. Une pièce dévolue à l'informatique a été particulièrement aménagée avec un équipement renouvelé. Des bureaux à l'étage sont mis à la disposition du CCAS et des organismes et associations qui sont au service de la solidarité.

Avec ces nouveaux locaux, la démarche de solidarité à Pompignac poursuit sa route en diversifiant ses actions. D'autres projets sont en cours de réalisation, comme l'organisation d'une équipe de bénévoles communaux formés à l'accompagnement qui complètera les actions déjà conduites sur la commune. Parallèlement, la "boîte à idées" est ouverte. Toutes les suggestions seront les bienvenues. La Maison des Solidarités veut être un espace vivant, animé par le dynamisme des habitants de la commune.

LES MISSIONS DE LA MAISON DES SOLIDARITÉS



- les activités spécifiques de l'Espace Citoyen, tous les mercredis de 13h30 à 17 h (voir plus loin Dossier Associations et Activités, page 13) ;
- les permanences de la commission de solidarité, notamment le samedi matin à partir de 10 h ;
- les permanences de la Mission Locale pour l'Emploi (dans peu de temps, le mardi matin à 9 h) ;
- les permanences de l'assistante sociale (proposées à la MDSI de Créon : réponse positive attendue)

- les permanences d'associations de défense des consommateurs.
- la mise à disposition de la salle à l'AMAP de Pompignac (Association pour le Maintien de l'Activité Paysanne), pour la répartition des paniers un soir par semaine (voir plus loin Dossier Associations et Activités, page 25).
- la mise à disposition de la salle aux associations pour des expositions artistiques, ou artisanales.



Inauguration de la Maison des Solidarités et soirée festive le 4 octobre

La Maison des Solidarités sera inaugurée officiellement samedi 4 octobre 2014 à 19 h, par le Maire, Denis Lopez, président du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), en présence du conseil municipal, du conseil d'administration du CCAS et des personnalités locales.

Le public sera accueilli ensuite à la salle des fêtes pour un apéritif, un repas campagnard et un bal populaire. Inscrivez-vous dès maintenant à la mairie (apéritif, repas du terroir, bal : 5€ ; gratuité pour les enfants de moins de 12 ans).

Le Village Automnal



Ouvert depuis début juillet 2014, le Village Automnal est une résidence pour seniors située chemin de Saint-Paul. Avec ses **48 logements individuels et sa maison commune**, la résidence adopte le dénivelé du terrain et s'inscrit dans le paysage rural de notre commune.

Des logements de confort (aux normes handicapés), T2 et T3, de plain-pied, dans un cadre de vie préservé et sécurisé. Dans la maison commune, des salles accessibles aux habitants de la résidence permettent de se retrouver pour des activités, de pratiquer gym et kiné, de rencontrer des personnels de santé... Une résidence seniors où tout a été conçu pour apporter une retraite douce, confortable et conviviale, notamment par la présence du gardien régisseur qui vivra sur place.

C'est avec beaucoup de plaisir que Nathalie, du Village Automnal, vous invite à venir découvrir le logement témoin de la nouvelle résidence.

POUR EN SAVOIR +

Vous pouvez joindre Nathalie Grumel au 07 87 06 51 99 pour prendre rendez-vous pour visiter ou pour tous renseignements.



dossier spécial

ACTIVITÉS ET VIE ASSOCIATIVE

Avec son tissu associatif dense et ses organismes municipaux diversifiés, Pompignac offre une grande variété de loisirs, aux petits comme aux plus grands. De tournois de tennis en représentations musicales, de parties de scrabble, aux danses d'ici et d'ailleurs, les quelque 40 associations de notre commune rivalisent de convivialité et de dynamisme, pour que vous puissiez vous rencontrer, vous entraîner et vivre de beaux moments de complicité.

Voici un petit tour d'horizon de ceux qui font bouger la ville et vous attendent avec impatience, à la rentrée, **au forum de associations et à la fête des sports, les 6 et 7 septembre.**

“



LE POINT DE VUE DE...

MYRIANA DAVID, ADJOINTE À LA CULTURE

ET DE FLORENT LODDO, ADJOINT AUX SPORTS

On juge du dynamisme d'une commune au nombre de ses associations et de ses adhérents...

Pompignac peut être fière : des organismes municipaux (bibliothèque, école de musique, espace citoyen) et plus de 40 associations (toutes activités confondues) qui connaissent un nombre croissant d'adhésions. Notre richesse: une grande diversité de propositions touchant tous les publics et assurant un travail de qualité. Nous ne pouvons qu'accompagner, épauler et encourager toutes ces personnes investies et mobilisées qui permettent de dynamiser notre territoire et d'impliquer nos habitants. Ces activités, soutenues majoritairement par des bénévoles, contribuent au lien social. Elles sont un facteur de dynamisme individuel et de redécouverte de la citoyenneté. Elles constituent un gisement d'actions innovantes. Chaque année, de nouvelles associations et organismes se créent, qui augmentent encore le potentiel d'activités. Le gisement pompignacais est une réussite.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



INFOS PRATIQUES

HORAIRES

Mardi de 16 à 18 h
Mercredi de 15h30 à 17h30
Jeudi et vendredi de 10h30 à 12h

CONTACT

Marie-Agnès DEJEAN
05 56 72 81 12
biblio-mairie-pompignac@orange.fr
Inscription gratuite

Animée et gérée depuis 30 ans par des chargés de mission bénévoles, la bibliothèque municipale propose une adhésion et des prêts gratuitement.

Les enfants et les jeunes ont un espace réservé où ils trouvent des albums, des livres dès les premières lectures, des contes, des romans, des documentaires, des périodiques et des BD. Les adultes ont à leur disposition un grand nombre d'ouvrages : romans, policiers, documentaires, livres à gros caractères et BD.

Tout au long de l'année nous effectuons des achats de nouveautés afin de mieux vous satisfaire. Notre partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Prêt (Conseil Général) nous permet d'enrichir nos rayons et de bénéficier de formations afin de mieux répondre à vos attentes.

Venez découvrir la Médiathèque Numérique, un nouveau service de Vidéo à la demande, co-édité par ARTE VOD et UniversCiné.

TOUS À VOS PLUMES !!!

Depuis 5 ans, les bibliothèques de la CDC organisent un concours d'écriture ouvert à tous (3 catégories : enfants, juniors, adultes). Cette année le thème est "Mensonge et trahison" (règlement du concours à la bibliothèque).

Pendant les vacances scolaires d'été, la permanence est assurée uniquement le mardi de 17h à 19h. Pour les autres vacances, le mardi seulement aussi, mais aux heures habituelles.

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE / CHORALE



INFOS PRATIQUES

Ecole de Musique,
passage du Puits - Pompignac

CONTACT

Sébastien BREBBIA
Coordinateur de l'école de musique
Secrétariat, inscriptions, suivi administratif :
Julianne GRANDVEAUD
(Accueil de la Mairie)
05 57 97 13 00

L'école, fondée en 2008, dispense un enseignement qui a été d'abord axé autour de la pratique des instruments à vent et des percussions, avec constitution d'une Harmonie (formation orchestrale d'instruments à vents et de percussions). D'autres classes d'instrument ont été proposées année après année telles que les classes de piano, de guitare classique, de guitare électrique.

Les cours sont dispensés par des professeurs des grands conservatoires de la région, membres d'orchestres et de formations musicales de haut niveau. Les cours sont individuels et sont complétés par des séances de pratique collective. Le solfège s'enseigne pendant les cours d'instrument, dans des cours spécifiques ou dans les ateliers. Un grand concert est organisé en fin d'année avec la présence des musi-

ciens en herbe, des professeurs, de la chorale et de l'Harmonie Municipale.

COURS

- Cours : tous les soirs à partir de 17 heures, le mercredi après-midi, le samedi matin.
- Ateliers et ensembles pour les enfants de la maternelle et du CP (éveil musical, initiation musicale, chant choral) : entre 12 h et 14 h, dans les locaux scolaires.
- Atelier de musiques actuelles : horaire et lieu à préciser.
- Chorale adultes : vendredi soir de 20h30 à 22 h 30, Mairie, local de musique, ancienne salle de motricité.

LUDOTHÈQUE INTER-COMMUNALE



INFOS PRATIQUES

23 bis route des écoles,
33 370 Fargues St Hilaire
Tel : 05 56 72 69 63
ou 05 56 78 31 40
ludotheque.terresdejeu@gmail.com

TARIFS

Adhésion : 7€ (10€ hors CDC)
Prêt de jeu : gratuit

La ludothèque intercommunale Terres de Jeu est une association dédiée à la promotion du jeu, pour tous et sous toutes ses formes. C'est avant tout un espace de jeu sur place (jeu symbolique, jeu d'éveil, jeu de règles, jeu de construction...) et de prêt de jeux et jouets (un stock de 1500 jeux est mis à disposition des adhérents) géré par deux ludothécaires qualifiés et une équipe de bénévoles motivés. Elle organise aussi des événements à différents moments de l'année tels la fête du jeu en juin et sa fête de Noël en décembre afin proposer aux habitants du territoire un moment convivial autour du jeu.

ACTIVITÉS

- Jeu sur place / prêt de jeu.
- Après-midi à thème (la ludothèque se met aux couleurs d'un thème proposé : jeux, décor, jouets, déguisements...).
- Location de jeux surdimensionnés
- Petits matins ludiques (temps d'accueil réservé aux moins de 3 ans accompagnés d'un adulte).

- Ateliers d'initiation aux arts du cirque durant les vacances scolaires pour les enfants de 4 à 12 ans

HORAIRES

Accueil tout public à la ludothèque le mardi de 16h à 18h15, mercredi de 14h à 18h15, vendredi de 16h à 18h30 et samedi de 10h à 12h.
Accueil tout public le vendredi de 16h30 à 18h à Salleboeuf.
Petits matins ludiques (réservé aux 0-3 ans accompagnés d'un adulte) : vendredi matin de 9h30 à 11h30.
Soirées jeux ados-adultes (gratuites et ouvertes à tous les plus de 13 ans, adhérents ou non) : tous les derniers vendredis du mois, de 20h30 à 23h.

La ludothèque intercommunale sera bientôt accueillie à Pompignac, dans la maison communale de Cadouin, après sa rénovation. Début des travaux : automne 2014.

ESPACE CITOYEN

INFOS PRATIQUES

Maison des Solidarités
19 avenue de la Mairie
Pompignac

CONTACT

05 57 97 13 00

ACCUEIL

Tous les mercredis
de 13h30 à 17h30.

Créateur de lien social intergénérationnel, l'Espace Citoyen est un organisme municipal qui propose un échange de savoirs et de compétences entre les habitants.

- Initiation à l'informatique.
- Coup de pouce pour les jeunes : parrainages.
- Soutien et orientation dans la recherche d'emploi.
- Club de lecture.
- Débats à partir de thèmes choisis.
- Conseils en : bricolage, jardinage (troc de plantes...), cuisine (échange de recettes...).

Un écrivain public est présent pour aider dans les démarches administratives (sur rendez-vous) et la rédaction de courriers divers.



ADAGIO



L'association ADAGIO propose des cours de danse Modern Jazz et d'initiation pour les plus petits, dès 4 ans. Avec ses deux professeurs, Lara Germain et Angélique Bounaix, ADAGIO a pour projet, à la rentrée 2014, de mettre en place des cours d'afro-jazz et de barre au sol. Les adultes du cours avancé de modern jazz ont accédé cette année au niveau national.

L'association compte 86 élèves et propose aussi des cours adulte débutant et des stages tout au long de l'année.

INFOS PRATIQUES

Salle de motricité - Ecole Maternelle
Voie nouvelle - Pompignac

CONTACT

Nathalie SZYBIAK - 06 11 13 19 51

HORAIRES

Jeudi et vendredi : cours entre 16h15 et 21h30
Samedi : selon la demande

ALEGRIA FLAMENCO



Alegria Flamenco est une association de danse flamenco et sévillane qui propose des cours tout au long de l'année (*cours de danse, de castagnettes, de palmas*) ainsi qu'un spectacle de fin d'année en juin sur la commune de Pompignac. Encadrés par une équipe pédagogique professionnelle, les adhérents pratiquent ainsi la discipline qui leur plaît, dans une ambiance entièrement dédiée à cet art : constance et convivialité.

INFOS PRATIQUES

Salle de motricité - Ecole Maternelle
Voie nouvelle - Pompignac

CONTACT

Denis LALANDE - 06 72 50 11 77
alegriaflamenco33@yahoo.fr

ÉMULSION D'ARTS



Emulsion d'arts est une association créée en novembre 2009 à l'initiative de quatre peintres amateurs de Pompignac, avec pour objectif d'organiser une exposition de peintures et de sculptures sur la commune.

Aujourd'hui, elle regroupe vingt artistes de tous styles et de tous âges, qui s'exposent dans les communes de l'Entre-Deux-Mers lors d'expositions ponc-

tuelles, ou dans des crèches et des maisons de retraite.

INFOS PRATIQUES

CONTACT

Dominique JAHANPOUR
05 56 72 47 15

Valérie ASFOR
06 77 97 76 18

ANAMORPHOSE



INFOS PRATIQUES

Salle Polyvalente - Pompignac

Jean Michel et Cathy FLAMEN
Jacqueline CHAPUIS
06 15 57 61 91
anamorphose@pompignac.fr

TARIFS

5 € la séance.
Carte de fidélité à 8 €/an/famille qui vous fait bénéficier du tarif réduit sur la séance. Un tarif préférentiel est accordé aux familles en minima sociaux.

Anamorphose fait votre cinéma depuis un bon nombre d'années et espère vous passer des toiles encore longtemps... Depuis une bonne année maintenant vous bénéficiez de projections d'une qualité numérique excellente associées à une sonorisation renouvelée aussi. Tout est réuni pour parfaire notre passion : vous satisfaire !

La cabine de projection brille de mille étincelles dans les yeux de nos deux projectionnistes quand ils s'activent pour vos séances !

Le rythme des séances semble vous convenir : "ciné-thé" lundi après midi tous les 15 jours pour les cinéphiles en quête de sensations ou d'émotions, et une semaine sur deux les jeudis ou vendredis soirs. Et depuis un an, Anamorphose a ajouté quelques séances en journée pendant les vacances scolaires, et ma foi, elles ne manquent pas de

jeunes adeptes. Vous avez aussi peut-être remarqué la participation d'Anamorphose à la coupe du monde de football : eh oui, projection de matchs sur grand écran !

A Pompignac, vous avez droit vous aussi à des Avant-premières et des Sorties Nationales. Plusieurs projets pour le cinéma de Pompignac vont prendre forme dès la rentrée prochaine : une projection suivie d'une conférence-débat fin septembre autour du film "Liberté chérie" et l'association "Le droit de mourir dans la dignité". Anamorphose participera également en fin d'année aux Temps d'Activités Périscolaires avec des projections adaptées selon l'âge des enfants. Seront créés également à partir de la rentrée des comités de visionnage / ateliers de programmation, à l'intention des jeunes (*Voir article plus loin, p. 31*).

AREP

L'Association pour la Restauration de l'Eglise de Pompignac (AREP), créée en 2001, a pour objet de participer à la restauration et à l'embellissement de l'église de notre village dans la volonté de préserver le patrimoine communal acquis par les générations précédentes.

L'église marque les temps forts d'une existence, célébrant la naissance, le mariage, la fin de vie de la plupart des habitants du village. Elle rassemble autour de fêtes religieuses, d'événements musicaux de qualité.

La commune, propriétaire des lieux depuis 1905, assure l'entretien des bâtiments, son fonctionnement (*chauffage, éclairage*) et les gros travaux de rénovation, comme pour tout bâtiment communal. Ainsi le narthex a-t-il été entièrement restauré par la Mairie en 2008 et un contrat d'entretien a été passé avec une entreprise spécialisée dans les monuments historiques, pour la surveillance du bâtiment (*toit, clocher, façades...*) et les travaux à réaliser régulièrement. Les desservants (*la paroisse*) interviennent sur les aménagements intérieurs, la décoration, l'entretien courant (*nettoyage*), la réfection ou le renouvellement des matériels (*sono...*).

En position intermédiaire, L'AREP est chargée de certains travaux de réfection. Ainsi a-t-elle jusqu'ici procédé, avec l'aide du Conseil Général, à la réfection des vitraux, à la restauration des enduits nord et sud de l'intérieur du chœur. Un nouvel ambon en pierre (*pupitre au sol pour la lecture des textes*) a été installé et tout dernièrement il a été procédé au remplacement d'une colonnette, complètement rongée par une maladie de la pierre comme conséquence du feu qui avait détruit l'église le 31 décembre 1899. Pour financer les travaux auxquels elle participe, l'AREP sollicite des subventions et organise des activités susceptibles de générer des ressources, comme le marché de Noël de Pompignac, tous les ans, fin novembre.

INFOS PRATIQUES

Associations regroupant 55 membres.
Organisation des marchés de Noël et concerts.
Association reconnue d'intérêt général (*reçus fiscaux pour les cotisations et les dons reçus*).

CONTACT

Danielle AUGUSTIN - 06 89 41 82 59

ART FLORAL



L'Ecole d'Art Floral d'Aquitaine (EAFA) a été créée en 1986. Son but est l'enseignement et la promotion de l'Art Floral Occidental en Aquitaine. L'EAFA est animée par Marie-Luce PARIS, professeur diplômée d'Art Floral, Juge Internationale et Déléguée de la Société Nationale d'Horticulture de France (SNHF), section Art Floral. L'EAFA est affiliée à la Société Nationale d'Horticulture de France. Les cours sont dispensés le samedi à Pompignac à raison d'un cours par mois : 25 septembre 2014 - 9 octobre 2014 - 6 novembre 2014 - 4 décembre 2014 - 15 janvier 2015 - 5 février 2015 - 12 mars 2015 - 9 avril 2015 - 21 mai 2015.

Contenu du cours :

- Démonstration d'un bouquet avec mise en évidence des règles d'Art Floral,
- Soins et reconnaissance des végétaux,
- Confection d'un bouquet,
- Corrections personnalisées.

INFOS PRATIQUES

Complexe Arts & Loisirs,
Allées de Citon - Pompignac

CONTACT

Marie-Luce PARIS
06 86 44 34 21 / 05 56 06 68 38
e-mail : marieluceparis@gmail.com
e-mail : nicoletheron@orange.fr
www.eafa.fr

Jeu de 9h30 à 11h30 ou de 14h à 16h

ATELIERS DU KAOLIN



"Les ateliers du Kaolin", association créée en 2012, ont pour objet la peinture sur porcelaine, appelée aussi "troisième feu". C'est une activité artistique qui permet de transformer une pièce blanche en un objet unique comme le ferait un peintre face à sa toile blanche.

Pourquoi 3^{ème} feu ? Parce que la porcelaine produite à partir d'une pâte composée de kaolin, quartz et feldspath est, après façonnage des pièces, cuite à 800° (1^{er} feu). Une curiosité : bien qu'elle ne soit cuite qu'une fois à ce stade, la porcelaine en cet état est appelée "bis-cuit". On procède ensuite à l'émaillage avec une cuisson à 1200° (2^{ème} feu), pour obtenir la porcelaine fine et glacée prête à être décorée. Les couleurs de cette décoration sont enfin définitivement fixées sur la pièce par une dernière cuisson (3^{ème} feu).

Les adhérentes se retrouvent 2 fois par semaine, le lundi et le vendredi de 14h15 à 19h30 à la maison des associations, 3 route de l'Eglise, pour peindre leurs pièces, qui sont ensuite cuites entre 760 et 840° pour fixer le décor. Notre activité fait partie des "arts du feu".

INFOS PRATIQUES

Maison des Associations
Pompignac

CONTACT

Danielle AUGUSTIN
06 89 41 82 59

SCRABBLE



En toute convivialité, les adhérents du club de Scrabble de Pompignac se retrouvent les deuxièmes et quatrièmes lundis de chaque mois dans la salle de réunion des Arts et Loisirs, Esplanade de Citon, à 14 heures. Les parties se jouent en duplicate sur une durée de deux heures environ, dans une ambiance très conviviale (mais sérieuse). L'occasion pour la vingtaine d'adhérents de faire travailler leurs méninges dans un esprit ludique et sympathique.

Le 23 juin 2014, après avoir partagé le repas au restaurant de Pompignac, les adhérents du scrabble se sont retrouvés dans la petite salle des fêtes pour la dernière séance de la saison.

Réouverture du club le 22 septembre 2014 à 14 heures.

INFOS PRATIQUES

Petite salle des fêtes
Pompignac

CONTACT

Lucie FOUCHET
05 56 72 97 84

LA COMPAGNIE DE LA LAURENCE



INFOS PRATIQUES

Salle Polyvalente - Pompignac

CONTACT

Josiane GUILLAUME
05 56 72 46 26 / 06 11 75 36 51
ateliers@ciedelalaurence.com

TARIFS

Cotisation obligatoire 20 euros pour l'année. Atelier adultes : 195 euros. Atelier enfants : 90 euros pour 1 atelier, 135 euros pour les deux ateliers du mercredi
Atelier des tout petits (CP-CE1-CE2) : 75 euros.
www.ciedelalaurence.com

Notre association a été créée en 1990 et nous allons fêter nos 25 ans en 2015. Nous sommes affiliés à la Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre Amateur et d'Animation (FNCTA). Avec le soutien de la municipalité de Pompignac et de la FNCTA-Union Aquitaine, nous organisons chaque année depuis 2002 un Festival de Théâtre Amateur, les Pompign'Actes.

Nos ateliers fonctionnent avec une bénévole, Josiane GUILLAUME, pour les ateliers enfants, et avec une comédienne professionnelle, Marie PUSTETTO, pour les groupes d'adultes.

Des ateliers pour les enfants :

- Le mardi de 17h15 à 18h45 pour les CE2 CM1 CM2 de plus de 8 ans
- Le mercredi de 15h15 à 16h45 pour les collégiens et CM2
- Le mercredi de 17h00 à 18h30 pour les collégiens
- (En projet si nombre suffisant) Le mercredi de 14h00 à 15h00 pour les CP-CE1-CE2

Des ateliers pour les adultes

- Le mardi de 20h00 à 22h30
- Le mercredi de 20h00 à 22h30

PRÉSENT & AVENIR



L'association Présent et Avenir organise plusieurs fois par an des thés dansants le dimanche après-midi et le réveillon de la Saint Sylvestre. Animation assurée par des chanteurs et musiciens de choix.

INFOS PRATIQUES

1 chemin de la Capéranie
Pompignac

CONTACT

Raymonde COINAUD
05 56 72 94 20

LINDO TANGO



INFOS PRATIQUES

CONTACT

Joël SEGUETTE
05 57 34 11 65

L'association "Lindo Tango" a été créée le 14 février 2014 par Joël Seguet, particulièrement attaché à Pompignac, notamment parce qu'il né à la Mairie, qui abritait autrefois le logement du directeur de l'école. Ses parents, instituteurs de Pompignac, y habitaient entre 1932 et 1948. Joël Seguet a eu l'occasion de danser le tango le 13 avril 2013 lors d'un concert tango (Trio Milonga) dans la salle polyvalente. Il a eu l'idée de créer une association pour organiser des bals tango une fois par mois, le dimanche

après-midi dans cette belle salle, sur ce beau parquet. Dès que le calendrier sera établi, l'association proposera une initiation au tango argentin le jour des bals de 15h à 16h. Le bal suivra, créant un spectacle que le public pourra apprécier. Les cours seront mis en place s'il y a une demande suffisante. N'hésitez pas à contacter M. Seguet ou la Mairie (05 57 97 13 00) pour vous inscrire.

ACCA



INFOS PRATIQUES

CONTACT

Président de l'ACCA de Pompignac : Richard SAINGIRONS
06 11 26 53 87

DÉLIVRANCE DES BRACE-LETS SANGLIER GRATUITS

Richard SAINGIRONS
Philippe ANDRÉ - 06 88 48 52 71

La chasse est une activité ancestrale, autrefois réservée à des privilégiés, devenue populaire depuis les lois du XIXe siècle. Ces lois, complétées depuis, ont fortement réglementé la chasse, permis de chasser, lieux de chasse, pratique, périodes de chasse... La loi Verdeille, du 10 juillet 1964 a notamment créé les Associations Communales de Chasse Agréées (ACCA). C'est une originalité française. Par principe, le territoire de l'ACCA recouvre la totalité des terres de la commune. Dans cet espace, les membres de l'ACCA ont le droit de chasser. Mais il y a des exclusions, tenant au respect des personnes et des propriétés (voir plus bas, p. 35, la liste des exclusions).

Les chasseurs sont organisés dans le cadre de leur ACCA et ils doivent res-

pecter l'autorité de garde-chasse assermentés. Leur activité dans un village rural ne se limite pas à la pratique d'un sport. Ils sont associés à des actions de régulation des espèces, à la destruction des nuisibles, aux battues décrétées par la Préfecture... Sans ces interventions l'agriculture serait menacée, voire impossible.

Les ACCA doivent exercer leur activité en concertation avec tous les acteurs locaux de l'environnement, autorités municipales, agriculteurs, forestiers, randonneurs...

AÉROBIC



INFOS PRATIQUES

Ecole maternelle, salle de motricité
Voie nouvelle - Pompignac

CONTACT

Véronique THIBAUT
06 63 19 47 66

La section Aérobie de Pompignac existe depuis de nombreuses années et cette année encore elle a très bien fonctionné : 33 adhérents environ. Si l'aérobie reste la plus connue des disciplines de fitness, ce n'est pas un hasard. L'aérobie permet de muscler ses abdominaux, ses bras, ses jambes, bref toutes les parties de son corps mais également de muscler son cœur. Si vous avez envie de vous muscler, venez participer aux cours de renforcement musculaire.

A Pompignac vous pourrez pratiquer le STEP et le LIA. Le STEP est un programme d'entraînement faisant appel aux qualités d'endurance et de coordination, basé techniquement sur des déplacements en pas de marche centrés sur un marchepied.

Le LIA signifie "low impact aérobie", (aérobie de faible impact). Cet "impact" correspond à l'onde de choc qui se répercute le long des pièces osseuses lors de l'exécution des pas de base, marchés, accompagnés de mouvements des bras. Les pas de marche, dans cette discipline très ludique, sont rythmés par la musique.

Venez vous inscrire ou réinscrire le jour de la reprise des cours en apportant un certificat médical attestant que vous êtes apte à pratiquer l'Aérobie.

HORAIRE DES COURS (susceptibles de changer) : lundi de 18 h 30 à 19 h 30 et de 20 h 30 à 21 h 30 - mercredi de 17 h 30 à 19 h 30

BASKET



INFOS PRATIQUES

Gymnase - Plaine des Sports
Pompignac

CONTACT

Jocelyne BOUREL
05 56 72 43 69

Planning à voir sur <http://pompignac-basket.clubeo.com>

Créé en 1930, le club Espérance Sportive Pompignac Basket est l'un des plus anciens de Gironde ! Plusieurs fois "champion du département", avec les Minimes Filles, les Seniors Filles ou dernièrement en 2013 avec les Cadettes, le club de Basket a su se renouveler au fil des années et proposer de plus en plus de cours adaptés aux plus petits (les Baby) comme aux plus grands (les Seniors).

SECTIONS & TARIFS

- Baby U7** (2008/2009) 80€
- Mini Basket U9** (2006/2007) 100€
- Poussins U11** (2004/2005) 105€
- Benjamins U13** (2002/2003) 130€
- Minimes U15** (2000/2001) 130€

- Cadets U17** (1998/1999) 140€
- Juniors U20** (1996/1997) 145€
- Séniors** (1995) 145€

EKILIBRIO



L'association Ekilibrio a été créée en 2011 avec pour objectif de proposer des cours de gym Pilates, ainsi que des étirements. L'été, l'association fait cours à l'extérieur, au parc de la cascade.

HORAIRES

- Mardi : 10h30-11h30 et : 19h30-20h30
- Mercredi : 9h05-10h05
- Jeudi : 19h30-20h30
- Samedi : 10h30-11h30
- Effectif minimum : 6 / maximum : 10 personnes.

INFOS PRATIQUES

Maison des Associations
3 route de l'Eglise - Pompignac

CONTACT

Annie CAPDEVILLE
05 56 72 84 06

Tarifs de 5€50/h à 9€/h selon le nombre de cours par semaine. Possibilité d'inscription à la carte (10 séances).

FOOTBALL

<http://fccoteauxbordelais.jimdo.com>



INFOS PRATIQUES

Terrain de foot - Plaine des Sports
Pompignac
Stade de Petrus à Tresses, stade de Fargues, terrain de Salleboeuf.

CONTACT

Willy LACOSTE
05 57 34 03 56
Francis SICARD (Président)
05 57 34 10 07

Le Club de Football des Coteaux Bordelais propose une pratique du football loisirs et compétition. Il est le fruit de la volonté d'une poignée de dirigeants et de municipalités convaincues que le seul moyen de redonner une vie au football dans les communes de Bonnetan, Camarsac, Fargues Saint Hilaire, Pompignac, Salleboeuf et Tresses, était de regrouper les efforts sur le plan humain et les moyens. Aujourd'hui, le club de football est dynamique et regroupe 16 équipes, des plus petits aux "vétérans", 425 licenciés (soit le 12^{ème} club d'Aquitaine sur 680) et une vingtaine de rencontres sportives à organiser chaque week-ends, dont la moitié à domicile.

Consultez les horaires des entraînements pour la saison 2014-2015 sur le site internet du club.

FREE RIDER CLUB VTT



INFOS PRATIQUES

Chalet du VTT,
Stade de Lamothe
Saint Sulpice et Cameyrac
et Mairie de Pompignac

CONTACT

Eric PICART (Président club VTT)
06 07 55 09 55

Depuis 8 ans, le Free Rider Club VTT de Saint Sulpice et Cameyrac travaillait sur un projet de circuit de randonnée. En juillet 2012, ses efforts ont été récompensés avec l'ouverture officielle du parcours de la Laurence. Les membres de cette association ont balisé 47 kilomètres de sentiers au travers des bois, des vignes, des chemins communaux, notamment sur la commune de Pompignac. Le Conseil Général et les communes traversées ont apporté les subventions nécessaires à cette installation et à l'entretien du parcours

Que vous soyez sportif aguerri, amateur ou même débutant vous pouvez emprunter différents circuits, avec un point de départ ou d'arrivée dans chacune des sept communes partenaires : Saint Sulpice, Beychac et Caillau, Salleboeuf,

Pompignac, Montussan, Yrac et Saint Loubès. Les circuits peuvent se parcourir en suivant les balises de bois à flèches verte, posées sur le parcours. A Pompignac la borne de départ se situe allée de Cadouin, près de l'entrée du stade.

Au printemps 2013, la livraison d'un local situé au Stade Lamothe, à Saint-Sulpice, a achevé ce beau projet sportif, qui réjouit les vttistes de la région, notamment les 40 jeunes de l'école de VTT du Free Rider Club.

Le prochain grand rendez-vous est la 5^{ème} édition de la randonnée "La Laurence", qui aura lieu le dimanche 7 septembre 2014.

GYM À VOLONTÉ



INFOS PRATIQUES

CONTACT

Françoise BLANCHOT (Présidente)
05 57 34 20 73
fr.blanchot@laposte.net

TARIFS

Le montant de l'adhésion pour l'année 2014-2015 s'élève à 121€, licence comprise. L'adhésion permet de pratiquer autant de cours que vous le souhaitez dans la semaine. Des réductions famille et tarifs dégressifs au cours de l'année vous sont proposés.

Notre association, affiliée à la Fédération d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire, vous propose de pratiquer une activité physique de loisir et de bien-être dans une ambiance conviviale. Les sept animateurs proposent chacun, en fonction de leurs formations et de leurs personnalité, des activités physiques variées, adaptées aux rythmes et possibilités de chacun. Toutes les séances sont mixtes. Les nombreux matériels mis à votre disposition permettent des séances variées tout au long de l'année. La gymnastique volontaire apporte à toutes et à tous un bon complément aux autres activités (professionnelles, associatives, personnelles...).

COURS

Zumba et GV : lundi soir de 18h45 à 19h45

Gym tonique : mardi matin de 10h30 à 11h30 - mercredi soir de 20h à 21h - jeudi soir de 19h à 20h

Pilates et GV : vendredi matin de 10h30 à 11h30 /

Gym douce : lundi de 10h30 à 11h30 - jeudi de 10h30 à 11h30

Tai Chi Chuan : jeudi de 9h à 10h au dojo - samedi de 9h à 10h salle multi-activités de l'école maternelle.

La première semaine est ouverte à tous afin de rencontrer les membres du bureau et les animateurs et vous permettra d'essayer autant de cours qu'il vous plaira.

Reprise de nos cours le lundi 8 septembre dans la salle de judo (ou à l'école maternelle pour le tai-chi le samedi matin 13 septembre).

HANDBALL



INFOS PRATIQUES

Gymnase - Plaine des Sports
Pompignac

CONTACT

Tony GRILLO
06 22 97 77 13

Le Club de Handball a été créé le 10 août 2013 avec pour objectif les entraînements et les compétitions dès l'âge de 9 ans. Le club compte 23 licenciés pour cette première année de création.

L'équipe du Pompignac Handball est Championne de Gironde et fait une saison avec 20 matchs pour 20 victoires.

HORAIRES

Entraînement Seniors le Mercredi de 20h30 à 22h30. Entraînement pour les moins de 9 ans et moins de 11 ans, le Mercredi de 13h30 à 14h30.

TARIFS

Licence Séniors FY14-15 = 85 euros et Licence Jeunes moins de 9 ans et moins de 11 ans FY14-15 = 50 euros

JUDO CLUB POMPIGNAC

www.judopompignac.fr



INFOS PRATIQUES

Complexe Arts & Loisirs,
Allées de Citon - Pompignac

CONTACT

Anne-Lyse STUDER
06 82 30 17 34

TARIFS SAISON 2014/2015

Self Défense - Motri Judo et Eveil Judo : 154€ (licence 35€ + cotisation 120€).
Tous les autres cours : 189€ (licence 35€ + cotisation 155€)

Durant la saison 2014/2015, le Judo Club Pompignac soufflera ses 40 bougies. 40 ans où le club a su évoluer et se diversifier. Si les disciplines historiques sont toujours fièrement représentées, elles ont été complétées par de nouveaux cours : Self défense féminine et Taïso.

Le Judo Club Pompignac se veut un club ouvert à toute la famille. La preuve en est : si les adultes se retrouvent de plus en plus nombreux sur les sections de Taïso et Self-défense féminine, les cours de judo enfants ne désespèrent pas ! La saison prochaine, le club proposera 3 nouvelles sections :
- Motri-judo.
- Krav Maga.
- Les ados ne seront pas en reste : un cours leur sera proposé le jeudi de 18h30 à 19h45.

SECTIONS & PLANNING

Krav-Maga (à partir de 16 ans) Lundi 20h-21h30 et Mercredi 19h00-20h30

Ju-Jitsu Enfants (8/14 ans) Mercredi 17h30-18h45

Motri Judo (3/4 ans) Samedi 09h30-10h00

Eveil Judo (4/5 ans) Mercredi 16h30-17h30

Judo Pré-poussins (5/6 ans) Mercredi 15h30-16h30 & vendredi 17h30-18h30

Judo enfants (7/13 ans) Mardi 17h30-18h45 & jeudi 17h30-18h45

Judo Ados (12 ans & +) Vendredi 18h30-19h45

Judo Loisirs Ados/Adultes - Mardi 18h45-20h00

Self Défense Féminine - Samedi 10h00-11h00

Taïso - Mardi 20h00-21h00 & vendredi 19h45-21h15

PONEY CLUB / LES AMIS DE RHODES

www.poneyclubdudomainederhodes.com



INFOS PRATIQUES

chemin de Rhodes - Pompignac

CONTACT
 Hélène Capdupuy
 06 75 94 31 42
lesamisderhodes@gmail.com

Le Poney Club du Domaine de Rhodes à Pompignac a été créé par Pascale Cirotte, qui se consacre corps et âme à ses chevaux et à ses élèves. Elle enseigne la plupart des sports équestres. Pascale dresse avec la méthode «Blondeau» ses chevaux pour la vente et accompagne le cavalier dans le dressage et l'éducation de son partenaire équin.

Depuis 25 ans le Poney club de Rhodes est une école d'équitation sur poneys et chevaux pour enfants et adultes, avec un encadrement de diplômés d'Etat. Le club propose de l'initiation, du perfectionnement, des promenades, des compétitions, des stages, la pratique de l'attelage, la voltige. Que vous soyez cavalier débutant ou confirmé et quel que soit votre âge, si vous souhaitez pratiquer l'équitation dans une ambiance conviviale, venez-nous rejoindre.

Pour les petits : ils trouveront des poneys shetland à leur taille, doux et bien dressés qui deviendront vite des compagnons de jeux.

Pour les grands : des poneys à partir d'1,20 m et aussi des chevaux permettant de pratiquer toute forme d'équitation dans la bonne humeur et le respect de l'animal.
 Pour les adultes : loisir de détente pour découvrir ou renouer avec les plaisirs de l'équitation.

Le Club est ouvert du mardi au samedi pour les cours. Il participe aux concours régionaux et nationaux d'Endurance, CSO, Trec, CCE... et organise des stages pendant les vacances scolaires, des randonnées pendant les grandes vacances.

PALA

<http://pala-pompignacaise.fr/>



INFOS PRATIQUES

Fronton de Pala - Gymnase
 Plaine des Sports - Pompignac

CONTACT
 Pascal BONARDI
lapala.pompignacaise@gmail.com

Créé il y a 10 ans, par quelques pratiquants avertis et quelques néophytes, le club de pelote basque de Pompignac, la "Pala Pompignacaise", tient une place toute particulière au sein du monde des pelotaris girondins, et sa renommée dépasse même les frontières de notre département.

Nos espaces de jeu, les samedis et dimanches matin, ainsi que le lundi soir, ne requièrent aucune réservation de cours, tout le monde joue avec tout le monde quel que soit le niveau de chacun. Et c'est tout à l'honneur des joueurs de haut niveau d'initier et de perfectionner leurs

confrères, ce qui n'est pas forcément le cas dans tous les clubs. Pompignac organise depuis plusieurs années, l'"Open des Coteaux Bordelais", un tournoi majeur, qui a pour particularité de se dérouler sur deux week-ends, au mois de juin. Ce tournoi, considéré comme atypique à ses débuts, attire des pelotaris de niveau national. L'école de pelote est ouverte aux petits, dès 10 ans, comme aux ados et bénéficie tous les mercredis d'un éducateur titulaire du brevet d'état.

Pour la pratique de la Pala, le club dispose d'un fronton extérieur et d'un fronton intérieur.

PÉTANQUE



INFOS PRATIQUES

Boulodrome Jacqueline Baud
 Route de la Poste - Pompignac

CONTACT
 Didier RENAUD
 06 69 72 59 03

Depuis le début des années 1980, qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il neige, qu'il fasse beau, les pétanqueurs pompignacais sont toujours fidèles au boulodrome. Ces dernières années, le local a doublé de surface et a acquis des sanitaires pour le confort des joueurs. Les équipes se forment pour les concours ou les confrontations du championnat de Gironde interclub ou les vétérans et les séniors ont remporté de haute lutte des trophées en 2008 et 2010. Ces rencontres permettent au club de se confronter à d'autres pétanqueurs dans toute la Gironde et ce dans un esprit de convivialité et de fair-play qui nous fait apprécier d'autant plus notre passion.

Les déplacements lors des "Nationaux", en Dordogne (*Périgueux*) dans les Landes (*Soustons*), en Charentes Maritimes (*Saintes*) sont l'occasion de se mesurer à ce qui se fait de mieux en Gironde, en Aquitaine, en France, voire dans le Monde.

HORAIRES

les mercredis et vendredis après-midi de 14h à 19h et vendredi soir de 21h à minuit. Les compétitions officielles ont lieu le samedi et le dimanche. Prévoir un jeu de boules homologué.

TENNIS CLUB POMPIGNAC

<http://tcpompignac.clubeo.com/>



INFOS PRATIQUES

Plaine des Sports - Pompignac

CONTACT
 Lionel DARRACQ
 06 15 71 28 16
lionel33@free.fr

Le club de Tennis de Pompignac a été créé en 1976 grâce à la détermination de deux passionnés Jean Frouin et Gérard Fouchet. Depuis cette époque, la volonté des différents dirigeants a été de perpétuer cet héritage, où le plaisir du jeu reste l'envie principale... Sous la houlette de Corinne Adès puis de Marilyne Véqueau, cet esprit a toujours été présent. Les infrastructures déléguées au tennis ont bien changé depuis l'époque où les matchs se jouaient sur la place de la Mairie ! Trois courts sont disponibles sur la Plaine des Sports et 100 licenciés peuvent profiter de tous ces aménagements spécifiques. En attendant la construction d'un court couvert, qui sera achevé à la rentrée 2015. La volonté du Tennis Club de Pompignac est de permettre à tous d'accéder à la compétition en équipe et de créer un esprit club dès le plus jeune âge en développant le plaisir du jeu. Le club intervient dès la rentrée dans le cadre des Temps d'Accueil Périscolaire proposés pour les enfants des écoles, afin qu'ils découvrent le tennis (*tous les vendredis*

après-midi à partir de 16h, dans l'enceinte scolaire).

Vous pouvez par ailleurs inscrire votre enfant dès l'âge de 6 ans aux cours de mini tennis encadrés par deux éducateurs Brevet d'Etat d'Educateurs Sportifs, Mickaël Lévy et Jean-Bruno Gourgues. Vous pouvez aussi participer aux compétitions (*enfants et adultes*) : cette année 16 équipes étaient engagées dans les championnats départementaux et régionaux. Les équipes seniors masculines réalisent le grand chelem avec 3 montées pour 3 équipes engagées ! Un tournoi de tennis est organisé fin mai-début juin pour les jeunes de 10 à 18 ans. Pour l'édition 2014, 125 joueurs étaient inscrits ! Enfin, nouveauté, cette année se tiendra le 1^{er} tournoi adultes de Pompignac du 27/09/14 au 11/10/2014, auquel tout licencié de tennis est invité à participer !

Réouverture du club : 13 septembre 2014.

ANCIENS COMBATTANTS



INFOS PRATIQUES

CONTACT

André CLAUZURE (Président)
05 56 72 40 30
Gérard FOUCHET (Trésorier)
05 56 72 97 84

L'association des Anciens Combattants de Pompignac fait partie de la Fédération Nationale des Anciens Combattants et Anciens Prisonniers de Guerre, créée il y a 65 ans et regroupant aujourd'hui 97 associations départementales indépendantes en France.

L'objectif de l'association est de défendre les droits des anciens combattants et de mener des actions civiques, éducatives et sociales.

L'association pompignacaise est la cheville ouvrière des trois commémorations célébrées chaque année dans notre commune, le 8 mai, le 18 juin et le 11 novembre. Elle participe ainsi à l'accomplissement du devoir de mémoire, en collaboration avec la Mairie et les instances nationales. Elle reçoit de ce fait une mission de service public, qu'elle accomplit avec le plus d'attention possible. L'aire de commémoration, aménagée par la Mairie en 2009 devant le monument aux morts, permet d'accueillir plus favorablement le public, qui vient maintenant nombreux aux cérémonies. Un travail auprès des jeunes générations a été entrepris depuis plu-

sieurs années. Les enfants des écoles assistent à des sessions historiques et à des expositions. Ils préparent ainsi les cérémonies, auxquelles ils participent ensuite, en présence de leurs parents et de leurs enseignants. Les professeurs de l'école de musique apportent également leur concours, avec des élèves de l'école, pour les sonneries, les chants officiels et les pièces musicales choisies. Des activités complémentaires sont proposées aux enfants, comme en 2014, la visite pour les CM2 du centre Jean Moulin, à Bordeaux

Robert Olivan, ancien président de l'association a été remplacé par le vice-président, André Clauzure en 2014. Gérard Fouchet est l'organisateur des activités et des commémorations. Henriette Soleilhavoup est secrétaire de la section.

Signification des sigles ACPG/CATM/TOE/VG : Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre - Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc - Théâtre d'Opérations Extérieures - Veuves de Guerre.

LE TEMPS DE VIVRE

INFOS PRATIQUES

Salle annexe de la salle de fête Pompignac

CONTACT

Josette LASBASSE
05 56 72 90 13
Nicole SEGUIN
05 56 72 47 67

Club des aînés, le Temps de Vivre propose des activités ludiques, créatives et artistiques aux seniors, retraités ou sans activité professionnelle. Autour de la peinture sur toile, de jeux de société ou de travaux d'aiguilles, les bénévoles animent des ateliers dans la convivialité et la joie de vivre. Durant l'année, des sorties sont organisées pendant une journée avec repas au restaurant, soit en excursion, soit en cabaret.

Le club fonctionne tous les jeudis à 14h30.



LES COTEAUX DE BORDEAUX (ADMR)



INFOS PRATIQUES

Galerie Marchande, à proximité de l'Agence Postale.

CONTACT

Pierre BOULÉ (Président)
Kerstin BOUSSAULT (Directrice)
Tél. : 05 56 72 89 94
Fax : 05 56 21 98 68
lescoteauxdebordeaux@orange.fr

L'Association "Les Coteaux de Bordeaux", affiliée à l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) rend un service reconnu en faveur des personnes et des familles. Forte de plus de 35 années d'expérience sur la Communauté de Commune des Coteaux Bordelais, notre association a pour mission :

- le maintien au domicile des personnes âgées.
- l'aide aux personnes en situation de handicap.
- l'aide aux familles et aux personnes.
- des petits travaux de jardinage.

LES QUALIFICATIONS DES INTERVENANTS À DOMICILE

Les 80 intervenants salariés sont sélectionnés sur la base de leur formation, expériences et compétences. L'aide à domicile est soit agent à domicile, employé à domicile (*en cours de formation*)

soit auxiliaire de vie sociale diplômé.

LA DÉONTOLOGIE

Notre service répond à un code de déontologie qui repose sur trois principes : une attitude générale de respect qui prend appui sur des valeurs partagées, une intervention individualisée prenant en compte la personne dans sa globalité et une relation étroite entre le bénéficiaire, l'intervenant et le gestionnaire.

Le service possède un agrément simple et un agrément qualité et bénéficie d'un conventionnement avec le Conseil Général et l'ensemble des caisses de retraite ainsi que du label "Agrément Qualité".

HORAIRE D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et 14h30 à 18h.

LE POMPIN'AMBOUR

<http://lepimpinambour.blogspot.fr/>

INFOS PRATIQUES

CONTACT

Marie-France ROUX
05 56 72 43 47
rouxpompi@yahoo.fr
Gérard SEBIE
05 57 34 19 33
gerardsebie@orange.fr
lepimpinambour@gmail.com

Pompin'ambour est affilié au réseau AMAP Aquitaine / 83 familles adhérentes.
Cotisation annuelle de 10 euros.

Le POMPIN'AMBOUR est une AMAP (*association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne*) créée en octobre 2008 par un groupe de Consommateurs de Pompignac ayant pour but de favoriser le rapprochement avec les producteurs, pour une alimentation de qualité, socialement équitable et écologiquement saine. Son fonctionnement collégial est assuré par un groupe de 14 bénévoles.

Les producteurs sont sélectionnés par nos soins selon des critères fixés par la charte des AMAPS.

Une intéressante diversification des produits caractérise notre AMAP :
- Légumes toutes les semaines.
- Fromage de chèvre tous les mois.

- Fromage de brebis tous les mois.
- Greuilh tous les mois à la saison.
- Poulet fermier tous les mois.
- Poisson du Bassin d'Arcachon tous les mois (*de septembre à juin*).
- Œufs toutes les 2 semaines.
- Kiwis toutes les 3 semaines à la saison.
- Viande d'agneau 2 fois par an (*Pâques et Noël*).

A partir du 1^{er} septembre, la distribution aura lieu chaque mardi de 18h à 19h30 au Domaine du Plessis, 11 chemin du Maine à Pompignac.

Notre assemblée générale aura lieu vendredi 14 novembre 2014 à 20h30, à la salle polyvalente de Pompignac.

RELAIS PASTORAL

<http://www.paroisse-tresses.fr/accueil.html>



INFOS PRATIQUES

CONTACT

Marc ANGLA
05 57 34 28 59
marc.angla@wanadoo.fr
Abbé Michel VARACHAUD
05 57 34 13 23
michel.varachaud@free.fr
Jean-Louis DESPEAUX, curé de la paroisse
05 56 20 52 48
jldespeaux@laposte.net

Le Relais pastoral de Pompignac, composé de six membres, représente sur la commune l'Eglise Catholique en général et plus particulièrement le Secteur Pastoral qui regroupe huit paroisses sous la responsabilité de l'Abbé Michel Varachaud et de toutes les personnes participant à l'animation pastorale.

Le Secteur Pastoral regroupe les paroisses de : Pompignac, Tresses, Artigues, Salleboeuf, Camarsac, Loupes, Bonnetan, et Fargues St Hilaire.

SA MISSION

- Annoncer la Foi : préparation au baptême, catéchisme, préparation au mariage, accompagnement des familles en deuil...
- Se préoccuper des plus démunis : personnes malades, âgées, en difficulté financière par l'intermédiaire du Secours

Catholique, d'ATD-Quart Monde...

- Veiller au bon fonctionnement des célébrations, à leur animation, assurer le nettoyage et la décoration de l'église, se préoccuper de la vie matérielle de la paroisse.
- Etre l'interlocuteur des Autorités Locales.
- Etre votre contact.
- Manifestations culturelles à l'église de Pompignac :
- Messe dominicale à 18h30 le troisième samedi de chaque mois
- Messe en semaine à 9h le jeudi quand la date est paire
- Célébrations de baptême, de mariage, d'obsèques, rosaire...

LE SECOURS CATHOLIQUE



INFOS PRATIQUES

6 avenue des écoles
Tresses

CONTACT

Equipe des Coteaux
06 86 53 04 60

Le Secours Catholique est une association caritative oeuvrant en France et dans le monde à travers le réseau Caritas. L'équipe des Coteaux est composée d'une vingtaine de bénévoles et notre territoire s'étend sur huit communes : Artigues, Bonnetan, Camarsac, Fargues, Loupes, Pompignac, Tresses et Salleboeuf. Nous avons des représentants dans la quasi-totalité des CCAS. Cette relation nous permet de travailler en pleine complémentarité et en bonne intelligence avec la plupart des communes.

NOS ACTIONS

- *Secours d'urgence*
- Aide ponctuelle, en partenariat avec les acteurs sociaux, pour aider à passer une difficulté temporaire. Sous forme financière et dans le cadre d'un accompagnement.
- *Groupe rencontre et partage.*
- Deux vendredis par mois, espace d'ac-

cueil, d'écoute, de dialogue et de convivialité.

- Atelier cuisine : Réalisation de repas simples et équilibrés en petits groupes.
- *Visite aux personnes isolées*
- Pour rompre la solitude, une équipe visite les malades, les personnes âgées, les handicapés, les blessés de la vie.
- *Aide à la gestion économique*
- Démarches administratives, accompagnement auprès des banques et micro crédit pour les personnes qui sont exclues du système bancaire.
- *Soutien scolaire*
- Aide à domicile aux devoirs et suivi personnalisé par des professeurs à la retraite.

Notre préoccupation principale est de prendre soin des personnes en difficultés, de les aider financièrement, mais surtout de les accompagner dans leur reconstruction.

RADIOS AMATEURS

INFOS PRATIQUES

48 avenue de Pinsan
33370 Artigues près Bordeaux

CONTACT

Frédéric DENJEAN
05 56 40 23 13
Jean-Paul OTIN (Pompignac)
06 84 70 30 27

L'association Radio Club REF33 (Association Réseau des Emetteurs Français département Gironde), F6KNL, a pour objectif de promouvoir l'action de la radio d'amateur, au travers du trafic radio, par des actions de formation et d'apporter son concours aux pouvoirs publics en cas de nécessité. Elle est également représentante départementale pour la Gironde en liaison avec le Réseau des Emetteurs Français.

Le Radio Club comprend une trentaine d'adhérents. Actuellement basé à Artigues, il sera accueilli sous peu dans des locaux pompignacais.



VILLAGE DES PLATEAUX

<http://villagedesplateaux.voila.net>



INFOS PRATIQUES

Chemin de Rhodes,
Pompignac

CONTACT

Les fondateurs et directeurs de la ferme école :
Christine Paturel, ancienne directrice d'école et Gilles Paturel, agriculteur.
06 21 02 63 40
mme.plateaux@modulonet.fr

Le "Village des Plateaux" est une structure d'accueil pour les enfants écartés du système scolaire. Perturbés psychologiquement et affectivement, exclus de l'école à cause de leur comportement atypique et décalé, ces enfants n'en sont pas pour autant inaptes aux études ni aux apprentissages. Ils sont pris en charge au Village des Plateaux, où s'applique une "pédagogie de la réussite", où chaque enfant est écouté, apprécié, encouragé dans tout ce qu'il fait, avec des possibilités pour lui de se tromper. Les enfants s'adaptent, chacun à son rythme, en pratiquant des activités transversales : musique, théâtre, jardinage, élevage, peinture, cuisine, couture, sport.

privilegié avec la réalité. Replacer au cœur d'un lieu vivant les apprentissages théoriques et pratiques offre aux jeunes de s'épanouir pleinement. Des ateliers quotidiens permettent l'acquisition de compétences manuelles et artisanales, qui contribuent efficacement au développement des capacités intellectuelles. Et c'est dans la participation à un projet que le jeune apprend à être responsable. Investir le jeune de responsabilité est le seul moyen de lui redonner le sens de l'effort. Outre la confiance en soi, la présence d'animaux apprend aux jeunes à gérer leurs émotions. L'animal est le point d'appui idéal pour établir un nouveau mode de relation avec l'adulte.

Les programmes pédagogiques sont les mêmes que ceux de l'Education Nationale, mais ils sont transversaux et investissent les jeunes dans la découverte des cycles du vivant. Les enseignants s'inspirent de Freinet, Montessori, Lagaranderie, mais tout est personnalisé en fonction de chaque enfant. De nombreux bénévoles participent à cette mission. L'école a été complétée par une ferme (*jardin potager, élevage d'animaux...*) qui est un lieu d'ancrage

A travers cette pédagogie active fondée sur la confiance en lien avec la nature, les jeunes se reconstruisent. Les enfants et jeunes du Village des Plateaux font un séjour de 1 à 3 ans, suivant leur rythme d'évolution, et ils sont ensuite réinsérés dans le milieu scolaire classique. En 15 années de travail, ce sont 150 enfants qui se sont ainsi reconstruits et ont retrouvé la communauté scolaire pour un avenir serein.

Une nouvelle station d'épuration à Pompignac



Les travaux de construction de la nouvelle installation de traitement des eaux usées de notre commune sont lancés. La mairie a délivré l'ordre de service de démarrage des études d'exécution le 19 avril 2014.

La consultation des entreprises avait été effectuée en **2 lots** :

- 1^{er} lot : Station d'épuration, attribuée à l'entreprise SOGEA.
- 2^{ème} lot : Zone humide, attribuée à la Lyonnaise des Eaux.

Les impératifs fixés par les services de l'Etat concernant les périodes de rejet dans la Laurence nous obligeaient à mettre en place un traitement complémentaire d'affinage des eaux en aval de la station d'épuration. Différentes solutions étaient possibles, mais compte tenu du tissu environnant agricole et arboré, nous avons privilégié une technique naturelle, sans équipement électromécanique, qui puisse mettre en valeur l'écosystème : la zone humide, appelée Zone Libellule (*procédé de la Lyonnaise des Eaux*), dont nous vous parlerons dans le prochain numéro.

RAPPEL

LES CONTRAINTES ET OBJECTIFS DE CETTE FUTURE INSTALLATION

La nouvelle station d'épuration devra répondre aux objectifs suivants :

- 4 000 Eq. Habitants (*correspondant à une augmentation de la population sur plus de 20 ans*).
- Construction sur le site existant avec maintien en fonctionnement de la station existante durant les travaux.
- Préservation de la Laurence entraînant les impératifs de rejet d'eau traitée fixés par les services de l'Etat :
 - pas de rejet : du 15/06 au 30/09 en période d'étiage de la Laurence (*niveau et débit les plus faibles de la Laurence*).
 - Rejet à 50% : du 01/10 au 31/10 et du 16/05 au 14/06.
 - Rejet direct en Laurence en dehors de ces périodes.

UNE STATION NEUVE AUX PROCÉDÉS PERFORMANTS

La station met en œuvre des procédés extrêmement fiables, performants et ne créant aucune nuisance (*bruit, odeurs...*) pour l'environnement immédiat de l'installation. Elle est constituée des éléments suivants, qui mènent à bien les étapes successives du traitement :

1. Un poste de relevage suffisamment dimensionné et sécurisé par la mise en place de pompes de secours pour diriger la totalité des eaux usées (*appelées aussi effluents*) des usagers vers la future installation. C'est l'élément de base essentiel à la bonne gestion des effluents. Actuellement, le poste de relevage de tête est sous dimensionné. En effet, lors de forts débits, des remontées d'eaux usées ont lieu en amont par manque de capacité de ce poste. Demain, ce grave dysfonctionnement sera résolu.

2. Une unité de prétraitement qui consiste à enlever des effluents les matières grossières, les sables et les graisses afin qu'ils ne perturbent pas les traitements en aval. Tout d'abord les effluents traversent un dégrilleur. Il s'agit d'un équipement constitué de barreaux verticaux faiblement espacés (*de l'ordre de 6 à 8 mm*). Quand les eaux passent au travers, les matières sont retenues puis évacuées par un râtelier automatisé. Après dégrillage, les eaux sont admises dans un dessableur déshuileur. Il sépare les graisses et les sables de l'eau. Les sables tombent au fond de l'ouvrage et sont évacués vers une fosse. Les graisses sont récupérées en surface par un racleur qui les dirige vers une fosse de stockage. Les déchets ainsi récupérés sont régulièrement évacués vers les sites de retraitement de St Loubès et Beychac et Caillau dans le cadre du programme départemental d'élimination des déchets.

3. Une unité d'épuration biologique. Elle est constituée d'un bassin où des bactéries assurent la dégradation et l'élimination de la pollution azotée et phosphorée. Cette opération est réalisée grâce à l'apport d'oxygène assuré par des équipements d'insufflation d'air de type fines bulles. Cette technologie, complètement différente de celle actuellement en place utilisant une turbine, évite tout risque de bruit. En effet, il n'y a aucun moteur en fonctionnement en extérieur. Des surpresseurs soufflent de l'air dans des diffuseurs (*tubes élastomères percés de microtrous*) installés en fond de bassin. Ils créent ainsi des microbulles d'air dans le bassin qui délivrent l'oxygène nécessaire au traitement de la pollution.



L'élimination de cette pollution crée des boues qui sont séparées de l'eau ainsi traitée dans un ouvrage spécifique appelé clarificateur. L'eau y transite à vitesse très lente. Alors que les boues décantent et se déposent au fond de l'ouvrage, l'eau débarrassée de ces boues est évacuée vers la zone humide. Les boues ainsi séparées sont épaissies, stockées dans un ouvrage, puis évacuées.



L'INSERTION DE LA STATION DANS SON ENVIRONNEMENT

Au-delà de la performance épuratoire obligatoire, le 2^{ème} enjeu majeur est l'insertion de la station dans son environnement. Des dispositions particulières sont ainsi prises :

- **Concernant les odeurs** : la couverture de toutes les sources d'émission d'odeurs avec un dispositif de traitement de l'air avant rejet dans l'atmosphère. 2 dispositifs seront ainsi prévus pour garantir la qualité du traitement.
- **Concernant le bruit** : Il existe une seule source de bruit constituée par les suppresseurs de production d'air. Ces derniers seront munis de capot d'insonorisation et seront installés dans un local acoustiquement isolé.
- **Concernant l'impact visuel** : Les bâtiments s'intégreront parfaitement grâce à une architecture appropriée et des hauteurs ne dépassant pas 4 m au faîtage ; Les ouvrages hydrauliques seront ceinturés de talus enherbés de 2 m de hauteur afin de limiter leur émergence.

Nous vous tiendrons informés régulièrement de l'avancement des travaux au travers des bulletins mensuels et trimestriels. Nous ferons également des focus sur quelques points spécifiques de cette réalisation, notamment la Zone Libellule.

TENNIS

Retour sur la fête du Poney-Club

Samedi 28 juin, le Poney Club organisait sa traditionnelle fête de fin d'année, qui réunit l'ensemble de ses adhérents, pour un dîner spectacle. 200 spectateurs, parents et amis des 100 cavaliers ont assisté ou participé au "show". Les cavaliers de chaque "reprise", c'est-à-dire de chaque groupe de niveaux (*petits, moyens, grands, adultes*), ont présenté un petit spectacle sur carrousel. Les Férias, les marins, l'opéra, les troubadours ou encore le Big Bazar de Fugain étaient les thèmes à l'honneur en cette année 2014 ; chaque groupe a choisi son thème et ses musiques. L'apéritif a ouvert les festivités vers 19h puis le dîner spectacle s'est déroulé et il a duré près de 3 heures !



Un tournoi très en vue !



Une nouvelle édition du Tournoi de Tennis de Pompignac vient de s'achever ce 7 juin. Depuis le début du tournoi, le 23 mai, ce sont près de 125 joueurs âgés de 10 à 18 ans (*filles et garçons*) qui ont foulé tous les jours les 3 courts du Tennis Club de Pompignac pendant 2 semaines ! Ainsi se sont succédé des joueurs venus de Pompignac, bien entendu, mais aussi d'Artigues, de Fargues et même de Gradignan et Primerose ! La remise des prix orchestrée par le Président du club, Lionel Darracq, a permis de récompenser les vainqueurs et les finalistes de chaque catégorie, en présence de Denis Lopez, le maire de la commune et des Présidents des clubs de Fargues, d'Artigues, de Carignan et d'Yvrac. Mention spéciale à Baptiste Giuliani qui, pour son premier tournoi, réalise la performance d'atteindre la finale ! Ce tournoi qui rencontre chaque année un vif succès ne pourrait avoir lieu sans l'organisation ciselée de notre juge-arbitre Yolande Grisi mais aussi grâce à la participation des bénévoles du club notamment Christian Robert, Thierry Trioteau, Valérie Ganier, Anne-Marie Gauthey, Clément Lecat, Renan Abily et notre éducateur Mickaël Levy. A l'année prochaine pour l'édition 2015...

A noter dans vos agendas : dès la rentrée, à partir du 27 septembre et jusqu'au 11 octobre, se déroulera le premier tournoi adultes de Pompignac !

ACTIVITÉS SPORTIVES

Danse, flamenco, tai-chi-chuan et aérobic ont leur salle



Dès la rentrée, les cours de tai-chi-chuan et d'aérobic seront dispensés dans la salle de motricité de la nouvelle école maternelle. Les séances de danse des associations ADAGIO (*danse classique et Modern Jazz*) et ALEGRIA (*flamenco*) auront lieu dans cette salle également. Un plancher convenant à toutes ces activités, multicouche, amorti et à la surface adaptée a été posé au début du mois d'août.

La salle, qui sert pendant le temps scolaire aux activités sportives et ludiques des enfants de la maternelle, est fin prête pour accueillir, en dehors des heures de classe, non seulement les Temps d'Activités Périscolaires, mais aussi en fin d'après-midi, en soirée, le mercredi après-midi, le samedi et le dimanche les activités associatives (*pour plus d'information sur les cours, voir p. 14, 18 et 21*).

Viens faire ton cinéma !

Afin de permettre aux jeunes Pompignacais d'exercer un regard sensible et critique sur le 7^{ème} art et sur les questions propres à notre société, nous lancerons un appel à candidatures par le biais du mensuel courant Septembre-Octobre pour leur proposer de participer à des comités de visionnage / ateliers de programmation par niveaux d'âge : un groupe de 8-11 ans et un autre 13-15 ans. Lors de ces projections accompagnées de films d'auteur en partenariat avec l'association "Anamorphose" et l'agence culturelle du conseil général ECLA (*écrit cinéma livre audiovisuel*), les jeunes pourront échanger, s'interroger et préparer une fiche originale qui sera publiée dans le mensuel de Pompignac sous la forme "*pourquoi il faut voir ce film...*". A la fin du dispositif, les comités de visionnage éliront leur film "*coup de coeur*", ce qui sera l'occasion d'une projection ouverte à tous où des échanges entre Pompignacais et professionnels du cinéma (*techniciens, réalisateurs, scénaristes...*) auront lieu. Le cinéma comme reflet de notre société, le cinéma pour devenir un citoyen averti et lucide, le cinéma comme art et divertissement.

Harmonie Municipale



Depuis plusieurs années désormais, l'Ecole de Musique organise son spectacle de fin d'année. L'occasion de montrer au village que les musiciens en herbe et confirmés font honneur à notre Ecole Municipale ! En première partie, ce sont d'abord les différentes classes qui se sont produites sous forme d'ensembles pour présenter leurs progrès de l'année. Les tout-petits de l'éveil musical, sous la direction de Maryline Lacombrade, en tenues régionales, nous ont régalé tout comme les élèves du chant choral et l'ensemble des instruments de la guitare à la clarinette, en passant par le piano. On rendra cette année un hommage appuyé à la qualité des prestations et aux succès des deux nouvelles classes, les musiques actuelles sous la direction de Karol Diers et la harpe sous la direction de Maryline Lacombrade. L'atelier de musiques actuelles ouvre en effet un éventail musical très large qui permet à chacun de trouver son style de musique et de s'y épanouir. Les élèves sont déjà constitués en formations de musique ou groupes en devenir avec des chanteuses. Moment magique également avec la harpe, moment suspendu dans le temps par la beauté de cet instrument et l'application des élèves. En seconde partie, place aux maîtres avec l'Harmonie Municipale qui a interprété un programme des plus plaisants : SIR DUKE de Stevie Wonder, THE LAST OF THE MOHICANS de Trevor Jones, THE LORDS OF THE RINGS Johan de Meij, MEDLEY DU GROUPE TOTTO. On est passé en ce dimanche après-midi avec délectation d'un type de musique ou d'instrument à l'autre avec bonheur musical ! Bravo à toutes et tous, élèves, parents d'élèves et professeurs de l'Ecole de Musique qui contribuent au succès de cette structure municipale !

LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2013-2014, 170 élèves étaient inscrits à l'Ecole de Musique Municipale !

Fiesta Flamenca



Le dimanche 22 juin 2014, l'association Alegria a organisé une soirée aux couleurs du Flamenco. Avec un spectacle conçu par Cecilia Gonzalez (*professeur de l'association*), en collaboration avec l'école de Flamenco de Barcelone "La Pata", les élèves, professeurs et danseurs professionnels ont fait découvrir au public l'univers du Flamenco.



Jacques Legros

“Pompignac doit développer son centre bourg et ne pas s'étendre pour devenir une banlieue de Bordeaux”

Coup de cœur ? Cette vue magnifique où l'on voit le village et son clocher lorsqu'on arrive par la route de Touty. Quand je pense à Pompignac, je pense à cette vue.

Nous le connaissons surtout au travers du petit écran, pourtant vous avez peut-être déjà croisé Jacques Legros dans les rues de Pompignac. Habitant le village depuis 2006, le journaliste voulait plus que tout retrouver le calme des villages ruraux, après la naissance de son fils en 2005. Fasciné depuis l'enfance par ce qu'il appelle "l'élégance de Bordeaux", il rêve, depuis son pays minier, à la région bordelaise, son Amérique. Il aura fallu 2 ans et de nombreux allers retours avec la capitale pour trouver sa maison à Pompignac, havre de paix en pleine nature. Aujourd'hui, Jacques Legros apprécie la vie de village et espère que cet esprit perdurera.

Sa passion pour le vin l'a poussé à créer un site internet et une plateforme

de ventes en ligne, via le groupe Vigne et Vin. Ancré au cœur du bordelais, Jacques Legros a désormais son cœur à Pompignac.

DATES CLÉS

- 1951** Naissance dans le Pas-de-Calais
- 1981** Ouverture de l'antenne Radio France Vaucluse
- 1998** Premier journal de 13h sur TF1
- 2006** Arrivée à Pompignac
- 2012** Création du groupe Vigne et Vin



Roland Mainvielle

“Le comité des fêtes, c'était toute une époque, une époque de convivialité, de partage et d'insouciance”

Coup de cœur ? Le village tout entier, ses souvenirs et surtout la vue depuis ma terrasse.

Impliqué depuis ses 13 ans dans la vie associative du village, Roland Mainvielle entre au conservatoire de musique de Bordeaux en 1964 et devient plus tard Peintre-Décorateur. Sa passion pour le spectacle et son réseau impressionnant lui ont permis d'organiser des fêtes mémorables à Pompignac ; de bals dansants, en feux d'artifice, de concerts en fêtes foraines. De nombreux artistes nationaux (*Michel Fugain, Carlos, Michel Cursan...*) participaient aux concerts organisés soit par le comité des fêtes pompignacais, soit par la Fédération des comités de fêtes de la Gironde (156 comités). Certains venaient même en toute amitié partager un bon repas chez lui. Roland Mainvielle a des souvenirs par centaines, qu'il partage avec son cousin Paul Nouzières, avec qui il

a fait les 400 coups. Né à Pompignac, de famille Pompignaise depuis plusieurs générations, il a dénombré près de 200 personnes de sa famille dans le village !

DATES CLÉS

- 1960** Entrée au Comité des fêtes
- 1964** Secrétaire adjoint du Comité
- 1966** Création de l'AFAL (*Association Fêtes Arts et Loisirs*)
- 1970** Création de la Fédération des comités des fêtes de la Gironde
- 1990** Départ de l'AFAL



Anne-Lyse Studer

“Aller à pied à l'école et être au cœur de la nature, c'est ce que j'aime à Pompignac”

Coup de cœur ? Le bois communal qui est juste derrière chez moi.

Le calme de la campagne, la proximité des commerces et une école maternelle flambant neuve, il n'en faut pas plus à cette jeune maman pour être sous le charme de Pompignac. Arrivée en mai 2008, sa priorité était de retrouver un esprit famille : la tranquillité, la confiance des voisins et un côté village assumé.

Impliquée dans le CCAS (*Centre Communal d'Action Sociale*), Anne-Lyse Studer court entre la CUB où elle travaille et ses multiples activités à Pompignac. Présidente du Club de Judo de Pompignac, elle est aussi pratiquante de Self Défense Féminine et de Taïso, des cours mis en place il y a quelques années par le club.

Ce qu'elle pense de la nouvelle école ? Elle apprécie les espaces bien pensés pour les enfants, les couleurs qui pétillent et le mobilier adapté. Son fils est d'ailleurs très content d'y retourner pour la rentrée scolaire.

DATES CLÉS

- Mai 2008** Arrivée à Pompignac
- Septembre 2012** Secrétaire du Club de Judo
- Septembre 2013** Présidente du Club de Judo
- Mai 2014** Intègre le CCAS



Gérard Fouchet

“Mon travail de recherche sur le passé des Pompignacais sera transmis plus tard pour que les jeunes le gardent en mémoire”

Coup de cœur ? La future salle de tennis couverte qui devrait voir le jour l'année prochaine.

Ancien militaire de carrière, Gérard Fouchet et sa femme Lucie se sont installés à Pompignac en 1973 après avoir acheté un champ de maïs dans le village, qui à l'époque ne comptait que 800 personnes. Ce passionné de rugby, s'implique dès son arrivée dans le comité des fêtes et participe à la création du club de tennis (*dont les 40 ans seront fêtés l'année prochaine*) et dans celle de la bibliothèque municipale. Aujourd'hui, Gérard Fouchet est trésorier de l'association des Anciens Combattants et participe notamment à l'organisation des commémorations, dans lesquelles il implique les enfants de l'école primaire, toujours curieux de comprendre l'histoire de leur ville. Il mène, en parallèle, un travail de conservation des mémoires d'anciens dans de grands cahiers pleins

de photos et de dates, pour que l'histoire de Pompignac perdure.

DATES CLÉS

- 1962** Arrivée à Bordeaux après la guerre d'Algérie
- 1973** Nouvel arrivant à Pompignac
- 1973** Participation à l'AFAL (*Association Fêtes Arts et Loisirs*)
- 1977** Création du club de tennis
- 2000** Trésorier de l'association des Anciens Combattants

Des bouchons en liège **contre le cancer**



L'association Agir contre le cancer a pour objectif de lutter contre la maladie d'une façon simple et écologique au travers de la récolte de bouchons en liège, chez les particuliers et les professionnels (*vendangeurs, châteaux, collectivités...*). Les bouchons en liège récupérés sont transférés chez un liègeur, basé en Aquitaine, qui les transforme en panneaux d'isolation, sous-main, balles de babyfoot... L'ensemble de la vente est reversé à l'Institut Bergonié de Bordeaux.

Si vous souhaitez participer à cette collecte, la Mairie de Pompignac met à votre disposition un contenant pour y disposer vos bouchons en liège.

L'association recherche des bénévoles "Vendangeurs de Bouchons".
Contactez-les si vous êtes intéressé - Tél. : 05 56 87 00 06
www.agircancergironde.com



Le saviez-vous ? Il ne faut pas jeter l'huile dans les éviers !

En effet, si vous jetez de l'huile (*alimentaire ou mécanique*) dans vos canalisations, évier ou toilettes, sachez que les stations d'épuration ont le plus grand mal à traiter les eaux, car les bactéries, qui sont chargées de purifier l'eau, sont alors entourées d'une pellicule de graisse qui les étouffe. Un litre d'huile suffit pour former une pellicule de 1000 m².

De plus, directement en contact avec l'eau, l'huile se solidifie et peut boucher les canalisations. L'eau peut être dégraissée mais cela intègre un cycle supplémentaire dans le traitement de l'eau, plus contraignant et donc moins écologique.

IL EST DONC IMPÉRATIF DE TRAITER LES HUILES AUTREMENT. OUI MAIS COMMENT ?

HUILES ALIMENTAIRES

Pour une **petite quantité**, vous pouvez déverser votre huile alimentaire usagée dans un récipient que vous jetterez dans la poubelle. Ces huiles, comme les huiles de boîtes de conserve (*sardines, thon...*) peuvent aussi être absorbés par du papier essuie-tout pour être jetées ensuite. On peut aussi acheter des paillettes spéciales qui solidifient l'huile et permettent de la jeter facilement à la poubelle.

Pour une **grande quantité**, vous pouvez apporter votre huile usagée à la **déchetterie**, car les huiles alimentaires sont recyclées pour en faire du carburant.

HUILES MÉCANIQUES

Ne jetez pas à la poubelle, ni dans l'égout, ni sur le sol les **huiles mécaniques**, qui sont des polluants dangereux. Quelle que soit la quantité, récupérez vos huiles mécaniques usagées dans des bidons que vous pourrez transvaser ensuite dans des citernes prévues pour cela à la déchetterie. Ces huiles sont recyclées pour refaire des lubrifiants de base.

Créateurs d'entreprise : le Pays Cœur Entre-Deux-Mers vous accompagne

Créé en 2003 à l'initiative de sept communautés de communes, dont celle des Coteaux Bordelais, le Pays Cœur Entre-Deux-Mers a pour objectif de mutualiser les moyens techniques et financiers pour soutenir les porteurs de projets. Si vous avez un projet de création, de reprise ou de développement d'entreprise, le Syndicat mixte du Pays Cœur Entre-deux-Mers vous propose un accompagnement gratuit et personnalisé dans les domaines suivants :

- Création et reprise d'entreprise
- Mise en réseaux
- Recherche de financements
- Aide au montage d'aides "Créagir" et prêt d'honneur de "Gironde initiative"
- Développement d'affaire

Syndicat Mixte du Pays Cœur Entre-deux-Mers

20 bis Grand Rue
33760 Targon
05.56.23.95.17
info@coeurentre2mers.com

Président : Alain Leveau Conseiller Général de la Gironde, Maire de Bellebat
Directrice : Hélène Bancelin

Pour en savoir plus :
www.coeurentre2mers.com

Où les chasseurs ont-ils réellement le droit de chasser ?

L'AACC (*Associations Communales de Chasse Agréées*) a pour objectif de favoriser une chasse populaire, d'assurer une bonne gestion cynégétique de la chasse (*régulation de la faune sauvage*), une bonne gestion technique et administrative et d'accueillir largement les chasseurs dans une structure organisée.

Les chasseurs peuvent théoriquement chasser sur tout le territoire pendant la période de la chasse (*du 8 septembre 2014 au 28 février 2015 globalement*) sauf sur ces exclusions :

- les terrains situés dans un rayon de 150 m de toute habitation, soit un cercle de 7 hectares, ne font pas partie du territoire de l'ACCA. Néanmoins, les chasseurs ont un droit de poursuite du gibier, sans avoir le droit de tirer.
- les terrains entourés d'une clôture continue et constante faisant obstacle à toute communication avec les héritages voisins et empêchant complètement le passage de l'homme et du gibier à poil.
- les terrains faisant partie du domaine public de l'Etat, des départements et des communes, des forêts domaniales ou des emprises de la Société nationale des chemins de fer français (*SNCF*).
- Les propriétés appartenant à des particuliers qui souhaitent s'opposer à la chasse en raison de leurs convictions personnelles (*opposition de conscience anti-chasse*).
- Les terrains de 20 hectares au moins d'un seul tenant, dans lesquels le propriétaire souhaite constituer lui-même un territoire de gestion cynégétique.



En cas de nécessité, pour faire respecter les exclusions au droit de chasse, notamment si les chasseurs interviennent et chassent à moins de 150 m des habitations, les propriétaires peuvent :

- appeler le **président de l'association** (06 11 26 53 87), qui mandate le garde-chasse sur place en cas de nécessité ;
- alerter la **mairie** (05 57 97 13 00) ;
- faire appel à la **gendarmerie** (05 57 34 45 00).
- Faire appel aux **agents de l'ONCFS**, qui sont assermentés et chargés de la police de l'environnement (*Service départemental de l'ONCFS en Gironde, Saillans, tél : 05 57 74 37 20*).

i MAIRIE	
Accueil	05 57 97 13 00
Urbanisme	05 57 97 13 04
Marchés publics	05 57 97 13 02
Comptabilité	05 57 97 13 05
Fax	05 57 97 13 09
Courriel	mairie@pompignac.fr
Site	www.pompignac.fr
du lundi au vendredi	8h30-12h et 14h-17h30
samedi (sauf mois d'août)	9h-12h

MAISON DES SOLIDARITÉS (p.40) 19 avenue de la Mairie
 Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) 05 57 97 13 00
 Espace citoyen mercredi 13h30-17h30 / samedi 10h-12h

MAISON DES ASSOCIATIONS
 3 route de l'Eglise 05 56 72 89 09

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE
 Secrétariat Mairie 05 57 97 13 08
 Ecole de Musique passage du Puits

COMPLEXE ARTS ET LOISIRS, allée de Citon
 Salles de judo, de gym, de danse 05 56 72 87 40
 Bibliothèque 05 56 72 81 12
 bibliothèque-mairie-pompignac@orange.fr
 Horaires mardi 16h-18h30, mercredi 15h30-17h30,
 jeudi 10h30-12h, samedi 10h30-12h

✉ AGENCE POSTALE COMMUNALE	
Esplanade de l'Entre-Deux-Mers	05 56 72 85 74
	agencepostale.pompignac@orange.fr
Horaires	lundi à vendredi 8h30-12h et 14h30-18h, levée : 15h10 samedi (sauf mois d'août) : 9h-12h, levée du courrier : 11h

ECOLEES
 Ecole maternelle, voie nouvelle 05 57 97 76 05
 Accueil périscolaire maternelle 05 57 97 76 04
 Ecole élémentaire, 21 avenue de la Mairie 05 56 72 93 83
 Accueil périscolaire élémentaire 05 57 97 74 32 et 74 33
 Restaurant scolaire, voie nouvelle 05 57 97 13 06
 Bus scolaire, Mairie, 05 57 97 13 08

STADE, avenue de la Plaine 05 57 34 07 68
 (Gymnase, club house de tennis, vestiaires foot et basket, chalet de la pala)

CLUB HOUSE DE LA PÉTANQUE, route de la Poste
 Boulodrome Jacqueline Baud, 05 57 34 20 31

♻️ COLLECTE DES DÉCHETS	
Ramassage des ordures ménagères : le mardi matin	
Ramassage bac jaune, tri : un vendredi sur 2 (selon calendrier remis par le SEMOCTOM : 05 57 34 53 20)	
Ramassage bac vert, verre : un mardi sur quatre (idem)	
Objets encombrants (le 1 ^{er} lundi de chaque mois) : inscription en Mairie (05 57 97 13 00)	
Service des bennes municipales : s'inscrire à la mairie (20€)	
DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE	
zone d'activité de Tresses	05 56 21 19 79
Horaires	lundi : 13h15 – 17h et du mardi au samedi : 9h15 – 13h et 13h40 – 17h
DÉCHETTERIE DE POMPIGNAC (Véolia)	
9 avenue du Périgord (05 57 97 03 97) 7 Jours /7, sauf jours fériés	
Horaires	9h15 – 12h30 et 14h – 17h45

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DES COTEAUX BORDELAIS
 8 rue Newton, Tresses 05 57 34 26 37

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES
 1 résidence du Bourg, Tresses 06 24 47 17 30

MAISON DÉPARTEMENTALE DE LA SOLIDARITÉ ET DE L'INSERTION (MDSI),
 1 chemin de la Douve, Créon 05 57 34 52 70

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL (ADMR Les Coteaux de Bordeaux), Place Entre 2 Mers, Pompignac 05 56 72 89 94

RÉSIDENCE SENIORS, "Le Village Automnal",
 Chemin de Saint Paul 07 87 06 51 99

PRESBYTÈRE DE SECTEUR : 8 avenue des Ecoles, Tresses
 M. l'Abbé Michel VARACHAUD 05 57 34 13 23
 Secours catholique, Equipe des Coteaux 06 86 53 04 60
 Relais pastoral, Marc ANGLA, Pompignac 05 57 34 28 59

CROIX ROUGE, unité locale de Cœur-Entre-Deux-Mers
 18 Chemin de Barateau, Z.I. La Lande, Saint-Loubès

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT
 45 avenue de la Libération, Lormont 05 57 77 74 60
 Conciliateur : M. BENOIT 05 56 72 12 48

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (CAUE),
 Architecte conseil Anne VAN DER ELST
 Permanences le 4^{ème} mercredi de 16h à 17 h
 Sur RV (Mairie) 05 57 97 13 00

EAU, GAZ, ÉLECTRICITÉ
 EDF informations, conseils 24h/24 0 810 800 801
 EDF Urgence dépannages 09 72 67 50 33
 Gaz urgence 0 800 473 333
 Eau : 0810 002 040, urgences 0 810 130 120

GENDARMERIE 05 57 34 45 00

+ SANTÉ	
Pompiers Urgences	18
SAMU	15
Médecins	
Anne-Marie MASSON	05 57 34 03 68
Hélène GACEUS RANSAC	05 56 72 92 04
Chirurgien-dentiste	
Oya TEMUR	05 56 72 86 87
Pharmacienne	
Anne DOP	05 56 72 98 96
Cabinets d'infirmières	
Delphine LEFEBVRE, Estelle PINGUET	05 56 74 94 29
Delphine LY, Laura PENEAU	05 56 77 81 29
Kinésithérapeute	
Pascal GUIET	05 56 72 94 24
Ostéopathe	
Edouard VACKIER	05 56 91 52 85
Orthophonistes	
Stéphanie DELAS, Emilie FONTAINE, Juliette GROS	05 56 72 22 85
Vétérinaire	
Jean-François VIGIER	05 57 34 01 51
CHU DE BORDEAUX	
Standard des 3 groupes hospitaliers	05 56 79 56 79
Centre ANTI-POISON	05 56 96 40 80
Urgences adultes Pellegrin	05 57 82 04 00
Urgences adultes Saint-André	05 57 79 57 81
Urgences enfants	05 56 79 59 72
Urgences maternité	05 57 82 01 01
Urgences cardiologiques	05 57 65 67 90
Urgences ophtalmologiques	05 57 79 56 79
Urgences neurologiques	05 56 79 55 20
SOS mains	05 57 82 20 20
Urgences victimes agression (CAUVA)	05 56 79 87 77
Santé voyages	05 56 79 58 17